



Message de félicitations de S.M le Roi au nouveau Premier ministre britannique, M. Rishi Sunak

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9757

Samedi/Dimanche 29-30 Octobre 2022

*Les vols des bateaux de pêche se multiplient de plus en plus à Al Hoceima*

## L'attrait irrésistible de la manne de la migration irrégulière



*La vague soudanaise déferle depuis l'Algérie avec un changement d'itinéraire calculé*

### L'OFI tient son premier Conseil national le 29 octobre

L'Organisation des femmes itihadies (OFI) tient, ce samedi à 15h00 au siège central du parti à Rabat, la première session de son Conseil national. A l'ordre du jour figure le parachèvement de la structuration organisationnelle de l'OFI.

La participation des membres du Conseil national aux travaux de cette session se fera en présentiel ou à distance. Cet avis tient lieu de convocation pour l'ensemble des membres du Conseil national de l'OFI, et ce tant pour celles élues lors du VIII<sup>ème</sup> Congrès national que celles membres du Conseil national.

### Rencontre nationale de l'OFI La révision globale du Code de la famille, une protection de la société



L'Organisation des femmes itihadies organise une rencontre nationale sur «La révision globale du Code de la famille, une protection de la société».

Cette rencontre est prévue ce samedi à partir de 10 heures au siège central du parti, sis Hay Riad à Rabat.

### Réunion du secteur de l'enseignement supérieur itihadi



Le secteur de l'enseignement supérieur itihadi tiendra une réunion ce samedi à partir de 9h30 au siège central du parti, sis boulevard El Aarar à Rabat.

Page 3

## Message de félicitations de S.M le Roi au nouveau Premier ministre britannique, M. Rishi Sunak



SM le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à M. Rishi Sunak à l'occasion de sa désignation en tant que Premier ministre du Royaume-Uni, suite à son élection à la tête du Parti conservateur. "Il Nous est agréable, à l'occasion de votre nomination en tant que Premier ministre du Royaume-Uni à l'issue de votre élection à la tête du Parti conservateur, de vous présenter Nos chaleureuses félicitations et Nos vœux les meilleurs de plein succès dans l'accomplissement de vos hautes fonctions, en vue de concrétiser les aspirations du peuple britannique ami pour davantage de progrès et de prospérité", souligne le message Royal.

Le Souverain salue, à cette occasion, la qualité des liens unissant les deux Royaumes, qui sont marqués du sceau de l'amitié solide et de la coopération fructueuse, faisant part de Sa détermination à œuvrer, de concert, avec le Premier ministre britannique, pour consolider et développer le partenariat entre le Maroc et le Royaume-Uni, au service des intérêts communs des deux peuples.

Il convient de rappeler que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a eu, mardi dernier, un entretien téléphonique avec Sa Majesté le Roi Charles III, Souverain du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

# Actualité

## Le Groupe socialiste au Parlement interpelle le gouvernement sur la relance industrielle, les centres de jeunesse et la construction des établissements scolaires

**E**l Moussaoui Salek, membre du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers, a affirmé que le Plan d'accélération industrielle a entraîné un boom dans le secteur de l'automobile et de l'aéronautique créant ainsi d'importants postes d'emploi.

Le conseiller itihadi a expliqué que grâce à la vision de S.M le Roi Mohammed VI consistant au lancement de plusieurs politiques industrielles dans notre pays depuis 2005, à travers divers plans : Plan émergence, Plan d'accélération industrielle et Plan de relance industrielle, le Royaume a pu assurer des réalisations majeures et solides permettant l'augmentation du PIB, ce qui a contribué à alléger le fardeau de l'endettement.

Lors de la séance des questions orales à la Chambre des conseillers tenue mardi dernier, El Moussaoui Salek a souligné que pour la mise en œuvre effective de la vision Royale, l'exécutif est appelé à soutenir le Plan de développement industriel comme locomotive de la politique gouvernementale, et ce en consolidant les piliers de l'Etat social et en adoptant la nouvelle Charte d'investissement.

S'adressant au ministre de l'Industrie et du Commerce, le membre du Groupe socialiste a mis l'accent sur la nécessité de garantir toutes les conditions pour une meilleure mise en œuvre de la nouvelle Charte d'investissement, qui contribuera inévitablement à la relance économique et à une croissance durable à même d'améliorer la situation sociale du peuple marocain et de soutenir les entreprises locales dans le cadre de la consolidation des règles de concurrence loyale et des mesures visant à renforcer et simplifier les procédures d'investissement, ainsi que de promouvoir la numérisation des admi-



nistrations publiques.

Par ailleurs, El Moussaoui Salek a noté qu'au niveau de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, il n'y a pas d'investissements majeurs dans l'industrie automobile ou la fabrication de pièces détachées, sachant qu'elle dispose d'une zone industrielle nouvellement créée avec des normes internationales et des ressources humaines qualifiées.

En ce sens, il a appelé le ministre de l'Industrie et du Commerce à adopter une politique d'égalité des chances au niveau régional dans ce domaine.

Au nom du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers, Ismail Alaoui a critiqué le manque de ressources humaines dans le secteur de la jeunesse aux niveaux central et régional.

Dans sa réponse au ministre de la

Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le conseiller itihadi a tiré, mardi dernier lors de la même séance, la sonnette d'alarme en indiquant que la situation dans ce secteur s'aggrave d'année en année, ce qui « nous amène à poser la question sur la capacité du ministère à gérer ce secteur censé assurer des activités et l'encadrement de la jeunesse ».

Pour cette raison, Ismail Alaoui a appelé le gouvernement à trouver des solutions efficaces pour résoudre le problème des ressources humaines, en s'appuyant sur des cadres spécialisés dans le domaine, afin de gérer les services du secteur sur l'ensemble du territoire national, relevant que de nombreuses régions sont marginalisées, malgré l'engagement du ministère à préparer un nouveau cadre organisationnel pour gérer et animer

les centres de jeunesse et œuvrer à la création et à l'équipement d'autres, et ce pour garantir l'équilibre territorial».

Pour sa part, Nezha Abakrim, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a adressé une question écrite au ministre de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports au sujet de l'inaccomplissement des travaux de construction d'établissements d'enseignement dans la région de Souss-Massa et qui étaient censés être exploités au cours de l'année scolaire 2022/2023.

Elle a interpellé le ministre sur les mesures urgentes qu'il préconise de prendre pour achever dans les meilleurs délais les travaux de construction de ces établissements, ainsi que sur les sanctions qu'il prévoit à l'encontre des responsables de ce retard.

**Mourad Tabet**

*Les vols des bateaux de pêche se multiplient de plus en plus à Al Hoceima*

# L'attrait irrésistible de la manne de la migration irrégulière



Tous les moyens sont bons pour les migrants irréguliers afin de prendre le large. La dernière méthode imaginée est celle du vol des barques de pêche artisanale et des navires côtiers dans le port de la ville d'Al Hoceima. Selon certains professionnels du secteur dans la région, plusieurs cas de vol ont été enregistrés dernièrement.

## Vol

«Il s'agit d'un phénomène récent qui a pris des proportions inquiétantes au cours de cette année. En effet, Al Hoceima a enregistré plus de 10 cas de vol concernant des navires de pêche artisanale et des chalutiers au niveau du port de la ville», nous a déclaré Khalid Z., journaliste natif de la région. Et d'expliquer : «Certains rumeurs circulent concernant l'implication des mafias de la traite humaine dans ces vols qui profitent de ces embarcations à même d'effectuer de longues traversées allant jusqu'à 40 mille marins. D'autant que ces bateaux n'attirent pas l'intention ou la méfiance des gardes-côtes.

Toutefois, notre interlocuteur estime que la situation est plus compliquée puisque des marins marocains seraient impliqués dans ces vols. «Certains pêcheurs ont pris ces embarcations pour leur propre compte afin de partir vers l'Espagne ou d'organiser des traversées en contrepartie de sommes d'argent», nous a fait savoir notre source. Et de préciser : «Une grande partie de ces pêcheurs ont été

contraints de s'impliquer dans ce genre d'activité vu la dégradation de leur situation économique à cause de la baisse du rendement due au manque de ressources et d'autres problèmes. Et c'est pourquoi certains d'entre eux se sont convertis à ce genre d'activité.

Une situation qui rappelle une autre. Celle de plusieurs patrons et pêcheurs opérant dans la pêche artisanale au sud du Maroc en 2021 qui ont largué irrégulièrement les amarres vers les Iles Canaries. Et pour cause : la situation économique dans la région du Sud. En effet, l'année 2020 a été catastrophique pour eux, notamment sur le plan économique marqué par le mauvais état de la mer qui a compliqué davantage cette situation et aggravé la vulnérabilité économique des pêcheurs. Le changement climatique a également été incriminé puisque ce phénomène oblige les poissons à migrer des zones équatoriales vers des zones plus froides, et entraîne aussi une diminution de leur taille. Il agit également sur la quantité des réserves halieutiques, leurs flux migratoires et leur taux de mortalité. A rappeler également que les pêcheurs du Sud comme ceux du Nord ont le sentiment d'être privés d'une partie importante des recettes du secteur de la pêche dans la région dont les débarquements en poissons atteignent des milliards de dirhams. La valeur ajoutée et les richesses créées sont accaparées la plupart du temps par les investisseurs.

## Inquiétude

Toujours selon notre interlocuteur, nous sommes face à une évolution des formes de passage irrégulier vers l'autre rive de la Méditerranée. « Nous sommes passés de la migration irrégulière organisée par les mafias à celle dite solidaire puisque ce sont les candidats qui cotisent entre eux pour l'achat d'une barque et d'un moteur afin de naviguer vers les côtes espagnoles ou vers Mellilia. Aujourd'hui,



*La vague soudanaise déferle depuis l'Algérie avec un changement d'itinéraire calculé*

nous sommes face à l'exploitation des barques et navires de pêche qui rapportent des sommes importantes. On estime à 50.000 DH le montant versé par chaque personne par traversée», a-t-il noté. Et de poursuivre : «Sachant que ces traversées concernent en grande partie les candidats à la migration issus de la région ou d'autres zones du pays. Les migrants subsahariens ne font pas partie de ces candidats puisqu'ils sont plus faciles à identifier et donc à être arrêtés.

Khalid Z. nous a affirmé que les professionnels du secteur ont déjà alerté les autorités locales sur l'ampleur de ce phénomène puisqu'ils subissent de grandes pertes financières à cause de ces vols. Et même en cas de récupération des embarcations, les propriétaires sont obligés de payer certaines charges. D'autant que, estime le professionnel, ces vols portent atteinte à l'image du Maroc et à la confiance de nos partenaires européens. « Il est vrai que les autorités ont répondu positivement en renforçant le contrôle. Il est vrai également que la marine Royale et la gendarmerie ont bien rempli leur mission, mais il semble que la situation devient de plus en plus compliquée puisqu'il est difficile de tout contrôler, notamment au niveau des entrées et sorties du port. Dernièrement, quatre pêcheurs ont regagné l'Espagne à bord d'une embarcation. En même temps, deux personnes ont été arrêtées et mises en garde à vue en attendant d'être traduites devant la justice pour traite d'êtres humains ».

## Reprise

Toutefois, ces tentatives de migration irrégulière vers l'Espagne à partir d'Al Hoceima ne sont pas les seules enregistrées dernièrement. En effet, malgré les derniers événements dramatiques de Mellilia du 24 juin 2022 et le renforcement des contrôles concernant l'accès à Nador, les entrées des migrants irréguliers à partir de l'Algérie dans la ville d'Oujda se poursuivent avec le même rythme qu'auparavant, nous a indiqué Jamila Barkaoui, chercheuse et activiste dans le domaine de défense des migrants à Oujda. « Les choses n'ont pas beaucoup changé au niveau de notre ville. Mais nous avons constaté que l'axe Oujda-Nador a laissé place à celui de Casablanca-Tanger. Le port de cette dernière ville est devenu le choix de prédilection pour un bon nombre de candidats qui tentent individuellement d'accéder à l'autre rive. L'axe Oujda-Nador est devenu difficile à emprunter», nous a-t-elle fait savoir. Et de conclure : « Nous avons observé que les Soudanais sont les plus présents parmi les candidats. Ils se déplacent en groupe et évitent les moyens de transport public (autocars, trains, taxis ou autres). Ils préfèrent plutôt les moyens informels. Les derniers événements de Mellilia ne semblent pas entamer leur volonté et leur détermination à partir vers l'Espagne. Ils n'ont pas peur et rien ne semble les dissuader à attendre leur objectif.

Hassan Bentaleb

# Le Royaume du Maroc se félicite de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2654 relative à la question du Sahara marocain



**L**e Royaume du Maroc se félicite de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2654 relative à la question du Sahara marocain, qui renouvelle le mandat de la MINURSO pour une année, jusqu'à fin octobre 2023, indique, jeudi, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

"L'adoption de cette résolution intervient dans un contexte marqué par les percées significatives réalisées, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dans le dossier au cours des dernières années", souligne le ministère dans un communiqué, suite à l'adoption de la résolution 2654 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question du Sahara marocain.

Le ministère affirme, dans ce sens, que le soutien international grandissant de pays importants et influents à l'initiative marocaine d'autonomie, l'ouverture à Laâyoune et à Dakhla de plus d'une trentaine de consulats généraux, la non-reconnaissance de plus de 84% des États membres de l'ONU de l'entité fantôme, ainsi que l'essor économique et social dans les provinces du Sud, sont autant d'illustrations de cette dynamique hautement positive.

"Aujourd'hui, la nouvelle résolution, et tout en consacrant les acquis antérieurs du Maroc, constitue une résolution de confirmation et d'évolution",

précise le ministère, ajoutant qu'il s'agit d'une résolution de confirmation qui réaffirme le cadre du processus politique, ses acteurs et sa finalité.

Il s'agit d'abord, fait valoir le communiqué, d'une confirmation du cadre du processus politique, puisque le Conseil de sécurité a considéré (dans le paragraphe préambulaire n°4 de la résolution) que le format des "tables rondes" est le seul cadre de discussion en vue de parvenir à une solution définitive au différend régional sur le Sahara marocain.

La résolution a mandaté également (dans son paragraphe opératif n°3) l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU de "faciliter" le processus politique en "bâtissant sur ... le cadre instauré par l'ancien Envoyé personnel", à savoir les deux "tables rondes" tenues à Genève respectivement en décembre 2018 et en mars 2019, fait remarquer la même source.

Il s'agit ensuite d'une confirmation des acteurs du processus politique, qui assument une responsabilité juridique, politique et morale dans la recherche de la solution. Ainsi, poursuit le communiqué, la résolution a appelé de nouveau (dans son paragraphe opératif n°3) "le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le +polisario+ à rester engagés dans ce processus sur toute sa durée, dans un esprit de réalisme et de compromis, en vue de le faire aboutir".

"L'on constate d'ailleurs que la ré-

solution cite systématiquement l'Algérie à chaque fois qu'il y est fait référence au Maroc", relève la même source.

Il s'agit enfin d'une confirmation de la finalité du processus politique, puisque la résolution a réitéré (dans son paragraphe opératif n°2) que la solution politique devrait être "réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis", ce qui ne peut être que l'initiative marocaine d'autonomie, dont la prééminence a été de nouveau réaffirmée par le Conseil de sécurité, explique le communiqué.

Par ailleurs, et tout en étant une résolution de confirmation, le texte adopté aujourd'hui a consacré des évolutions importantes au moins à deux niveaux, celui du recensement et de l'enregistrement des populations des camps de Tindouf d'une part, et celui du respect du mandat de la MINURSO dans la surveillance du cessez-le-feu, de l'autre.

En effet, détaille le ministère, le Conseil de sécurité a (dans le paragraphe préambulaire n°23) "demandé à nouveau instamment" à l'Algérie que les populations des camps de Tindouf "soient dûment enregistrés, et que toutes les mesures nécessaires soient prises à cette fin". La même demande a été adressée (dans le paragraphe opératif n°15) aux agences onusiennes d'observer les "meilleures pratiques" de l'ONU dans l'acheminement des aides humanitaires aux populations des

camps.

Le Conseil a confirmé de la sorte les préoccupations de la communauté internationale concernant les détournements systématiques des aides humanitaires destinées à ces populations, dûment documentées dans des rapports d'organisations internationales, indique le ministère.

En outre, poursuit la même source, la résolution (dans son paragraphe opératif n°8) a demandé expressément au "polisario" de permettre "la reprise du réapprovisionnement sûr et régulier de la MINURSO afin de garantir la viabilité de la présence de la Mission". Ainsi, le Conseil de sécurité a dénoncé les violations continues du "polisario" du cessez-le-feu à l'Est du dispositif marocain de défense, à l'opposé de la coopération constante du Royaume avec la Mission onusienne.

"En définitive, et fort de ses acquis et de cette ligne constante prise par le Conseil de sécurité, le Royaume du Maroc, comme l'a réaffirmé Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, demeure pleinement engagé pour appuyer les efforts du Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel visant la relance du processus des tables rondes, en vue de parvenir à une solution politique, basée sur l'initiative marocaine d'autonomie et dans le strict respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale du Royaume", conclut le communiqué.

# Omar Hilale: *La nouvelle résolution renforce les acquis du Maroc sur son Sahara*

L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a affirmé, jeudi à New York, que la nouvelle résolution adoptée par le Conseil de sécurité sur le Sahara marocain consacre d'une "manière irréversible" la prééminence, la crédibilité et le sérieux de l'initiative marocaine d'autonomie en tant que seule et unique solution à ce différend régional dans le cadre de la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume.

La résolution 2654 "consacre de manière irréversible, à l'instar des résolutions du Conseil adoptées depuis 2007, la prééminence, la crédibilité et le sérieux de l'initiative marocaine d'autonomie en tant que seule et unique solution à ce différend régional dans le cadre de la souveraineté et l'intégrité du Royaume", a souligné M. Hilale lors d'une conférence de presse tenue suite à l'adoption, par le Conseil, de cette résolution qui proroge le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2023.

L'ambassadeur a relevé, dans ce cadre, que le Conseil de sécurité vient de conforter le soutien massif de la communauté internationale en faveur de l'initiative d'autonomie, notant que ce soutien s'est traduit par l'expression d'appui "fort, clair et officiel" de plus



de 90 pays à l'initiative marocaine, ainsi que par l'ouverture par 30 autres pays de consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla, en confirmation de la marocanité du Sahara.

S'agissant de l'Algérie, M. Hilale a fait observer que le Conseil de sécurité a scellé une fois de plus son statut de partie prenante principale dans le différend régional sur le Sahara marocain, en lui enjoignant de coopérer et de s'engager avec le Secrétaire général de l'ONU dans le cadre du processus politique des tables rondes dans un esprit de compromis, et de réalisme et ce jusqu'à l'aboutissement de ce processus.

M. Hilale a en outre fait remarquer que la nouvelle résolution réaffirme la position constante du Conseil de sécurité, et à travers lui de la communauté internationale selon laquelle la solution à ce différend régional doit être politique, réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis.

"Cette corroboration de la position du Conseil de sécurité qui ne souffre d'aucune ambiguïté rejoint la conviction du SG de l'ONU dans son dernier rapport en appelant à ce que le règlement de cette question se base sur les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2018", a encore relevé l'ambassadeur marocain, ajoutant que ce nouveau texte, qui "n'est pas une résolution bis repetita" des textes des années précédentes, se distingue par quatre nou-

velles dispositions que le Conseil de sécurité considère comme étant fondamentales pour le processus politique.

Premièrement, le Conseil demande à l'Algérie en tant que partie prenante dans ce conflit de développer et d'exposer sa position sur la question du Sahara afin d'avancer vers la solution de ce différend, a-t-il indiqué, précisant que cette demande rejoint l'appel du SG de l'ONU aux quatre parties, dont l'Algérie, dans son dernier rapport au Conseil de sécurité, leur demandant de faire preuve de flexibilité et de réalisme et de s'abstenir de toute condition préalable à ce processus.

En deuxième point, a poursuivi l'ambassadeur, le Conseil tance le groupe séparatiste armé le "polisario" de mettre fin à ses obstructions à la liberté du mouvement de la MINURSO dans sa zone de mission et de cesser ses obstacles à la circulation des convois de réapprovisionnement de ses observateurs, a expliqué M. Hilale, ajoutant que ces actes "irresponsables condamnables" suscitent les plus vives préoccupations des membres du Conseil de sécurité à cet égard.

Concernant la troisième disposition, le Conseil demande aux organisations humanitaires internationales de s'assurer que l'acheminement de l'assistance alimentaire aux populations séquestrées des camps de Tindouf soit effectué conformément aux bonnes

pratiques des Nations unies, a-t-il relevé, signalant que l'instance exécutive des Nations unies a estimé important d'insister sur cette exigence afin que cesse le détournement de l'assistance humanitaire par le groupe séparatiste armé et le croissant rouge algérien.

"Ce détournement a été confirmé dans plusieurs rapports du Haut-commissariat aux réfugiés, du Bureau de lutte anti-fraudes de l'Union européenne ainsi que par de nombreuses ONG humanitaires", a dit le diplomate marocain.

Pour ce qui est de la quatrième nouvelle disposition de la résolution 2654, M. Hilale a indiqué que le Conseil a renforcé sa demande à ce que tous les efforts soient entrepris afin de procéder à l'enregistrement des populations des camps de Tindouf, estimant que cette demande insistante traduit l'exaspération du Conseil de sécurité à l'égard du refus du pays hôte, l'Algérie, de permettre au Haut-commissariat aux réfugiés de procéder à l'enregistrement de ces populations. "Ce refus dure depuis plus d'un quart de siècle", a-t-il déploré.

L'ambassadeur a, par ailleurs, fait observer que le Conseil de sécurité a félicité, dans sa nouvelle résolution, le Maroc pour ses efforts et ses réalisations en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme dans ses provinces sahariennes.



La résolution 2654 consacre de manière irréversible la prééminence, la crédibilité et le sérieux de l'initiative marocaine d'autonomie

# Devant le Conseil de sécurité, les Etats-Unis réaffirment leur soutien au plan d'autonomie comme solution "sérieuse, crédible et réaliste"

Les Etats-Unis ont réaffirmé, jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU, leur soutien au plan marocain d'autonomie en tant que solution "sérieuse, crédible et réaliste" pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara marocain.

"Nous continuons de considérer le plan d'autonomie du Maroc comme sérieux, crédible et réaliste", a indiqué l'ambassadeur Jeffrey DeLaurentis, dans une intervention à l'issue du vote par les membres du Conseil de sécurité de la résolution 2654 renouvelant jusqu'au 31 octobre 2023 le mandat de la MINURSO.

Les Etats-Unis, porte-plume du texte de la résolution, "sont heureux de voir le Conseil réaffirmer son soutien à l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Staffan de Mistura, et à la MINURSO, avec l'adoption de cette résolution", a-t-il souligné.

"Par ce vote, le Conseil affirme qu'il soutient pleinement l'Envoyé personnel dans ses efforts pour faire avancer une résolution durable et digne et faciliter une



solution politique juste, durable et mutuellement acceptable", a ajouté le diplomate américain qui a rappelé l'appui "ferme" de son pays à M. de Mistura dans "ses efforts pour faire avancer le processus politique, en s'appuyant sur les progrès de l'ancien Envoyé personnel et

conformément aux précédents pertinents".

Le représentant américain a rappelé l'importance pour "toutes les parties concernées de dialoguer de bonne foi" afin de parvenir à une solution durable pour promouvoir un avenir pacifique et

prospère dans la région.

Dans une mise en garde aux milices séparatistes armées du "polisario", le diplomate américain a réitéré l'appel "au rétablissement de la liberté de mouvement, ainsi qu'à la reprise du réapprovisionnement sûr et régulier des sites des équipes de la MINURSO", tout en exprimant "la profonde préoccupation du Conseil concernant la situation désastreuse" dans les camps de Tindouf.

Le Conseil de sécurité des Nations-unies a décidé, jeudi, de proroger pour une année le mandat de la MINURSO, tout en consacrant, encore une fois, la prééminence de l'initiative marocaine d'autonomie pour clore le différend régional autour du Sahara marocain.

Dans cette nouvelle résolution, l'instance exécutive de l'ONU a réaffirmé son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, présentée par le Maroc en 2007, en tant que base sérieuse et crédible à même de mettre fin au différend régional sur le Sahara marocain, tel que consacré dans les résolutions du Conseil de sécurité.

## Les Emirats arabes unis réitèrent leur appui à la souveraineté du Maroc sur son Sahara

Les Emirats arabes unis ont réaffirmé, jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU, leur "plein" soutien au plan marocain d'autonomie et à la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

"Mon pays renouvelle son plein soutien au Royaume du Maroc et à sa souveraineté dans toute la région du Sahara marocain",

a souligné la représentante permanente adjointe des Emirats arabes Unis à l'ONU, Amiera Al Hefeiiti, dans une intervention à l'issue du vote par les membres du Conseil de sécurité de la résolution 2654 prorogeant au 31 octobre 2023 le mandat de la MINURSO.

La diplomate émiratie a, dans ce cadre, relevé que

son pays appuie l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 et qualifiée de sérieuse et crédible dans les résolutions du Conseil de sécurité, notant que cette initiative constitue une solution "importante qui s'inscrit dans le droit fil de la Charte de l'ONU et de ses résolutions et préserve l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc".

La représentante permanente adjointe des Emirats arabes unis à l'ONU s'est, en outre, félicitée de l'adoption de la résolution 2654 prorogeant le mandat de la MINURSO, estimant que ce texte reflète le rôle "important et agissant" de la Mission onusienne dans le renforcement de la stabilité dans la région.

Elle a également salué la "méthode constructive" du Conseil de sécurité qui a affirmé le soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, visant à faciliter le processus politique en vue de parvenir à une solution politique, réaliste, durable et acceptable, sur la base des paramètres établis par le Conseil de sécurité depuis 2007.

## Crimes odieux contre les séquestrés des camps de Tindouf

## L'ASADEH demande l'ouverture d'une enquête internationale

Après la reconnaissance officielle, le 12 octobre, de la direction du Polisario des violations commises par ses milices contre la population séquestrée des camps de Tindouf, l'Association sahraouie de défense des droits de l'Homme (ASADEH) exige l'ouverture d'une enquête internationale et demande d'y assister.

Dans une déclaration aux médias, son président Massoudi Ramdane, a demandé une investigation internationale sur ces crimes. «Nous sollicitons la participation à l'enquête de médecins légistes internationaux lors de l'exhumation des fosses communes et des corps des victimes». Et d'ajouter : «Ce n'est pas par un communiqué qu'on peut tourner la page de décennies d'exactions. C'est un long processus qui nécessite de mettre la lumière sur l'identité de toutes les victimes et non pas uniquement celles de la prison d'Errachid, comme le souhaite le polisario. L'enquête internationale doit inclure les victimes des autres bagnes et fosses communes, de 1973 à nos jours».

S'adressant à la justice espagnole, Massoudi affirme que le communiqué de la direction du polisario, du 12 octobre qui porte la signature de Brahim Ghali, constitue une preuve et un aveu de sa responsabilité dans la commission de violations des droits de l'Homme. «Aussi, nous demandons à la Cour suprême en Espagne de pren-

dre en considération cet aveu dans la plainte que notre association a déposée contre le chef du polisario pour génocide, détention arbitraire et disparition forcée». Il appelle également à inclure dans les investigations «des étrangers, notamment les Espagnols originaires des Iles Canaries» victimes d'attentats terroristes revendiqués par le mouvement séparatiste dans les années 70 et 80 du siècle dernier.

Le président de l'ASADEH a aussi mis l'accent sur «la responsabilité du pouvoir algérien qui a couvert pendant des décennies ces crimes».

La «réparation» initiée par le polisario propose d'accorder une indemnité d'environ 36.000 dirhams à chaque victime ou ses ayants droit. En échange de cette somme, les personnes intéressées doivent signer un document de «réconciliation» dans lequel elles s'engagent à s'abstenir de porter leurs dossiers devant la justice internationale. Une condition visant à éviter toute plainte contre l'Algérie devant les tribunaux européens pour que sa responsabilité ne fasse pas l'objet de condamnations des instances des Nations unies.

Ce qui confirme les doutes des rapçapés mauritaniens des geôles du polisario qui, dès la publication du communiqué du polisario, avaient jugé que c'était une manœuvre pour éviter aux responsables algériens des poursuites judiciaires.

Ahmadou El-Katab

## Le Gabon soutien l'initiative marocaine d'autonomie

Le Gabon, qui préside le Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois d'octobre, a réitéré, jeudi à New York, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie pour mettre fin au différend régional autour du Sahara. Le vote du Gabon en faveur de la prorogation du mandat de la MINURSO "traduit surtout notre soutien à l'initiative marocaine d'autonomie", a souligné l'ambassadeur, représentant permanent du Gabon auprès des Nations unies, Michel Xavier Biang, à l'issue du vote de la résolution 2654. L'initiative marocaine d'autonomie pour le Sahara "présente des perspectives crédibles et rassurantes permettant non seulement de mettre fin à l'impasse actuelle mais aussi de parvenir à une solution politique acceptable par tous", a-t-il affirmé.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, jeudi, de proroger pour une année le mandat de la MINURSO, tout en consacrant, encore une fois, la prééminence de l'initiative marocaine d'autonomie pour clore le différend régional autour du Sahara marocain. "Nous sommes convaincus que cette résolution permettra de soutenir les efforts de M. Staffan de Mistura, l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, en vue de la relance du processus politique entre les différentes parties prenantes", a affirmé l'ambassadeur du Gabon.

# Des experts mettent en avant à Bruxelles la pertinence du plan marocain d'autonomie

Des experts en droit et en relations internationales, des universitaires et des politiques ont mis en avant, jeudi à Bruxelles, la pertinence de l'initiative d'autonomie au Sahara marocain, seule voie, selon eux, à même de mettre fin à ce différend et à assurer la stabilité de toute la région.

Lors d'un colloque, placé sous le thème "L'initiative marocaine d'autonomie pour le Sahara, enjeux et perspectives", différents aspects liés à la genèse de ce conflit artificiel, au contexte géopolitique, au droit international et aux perspectives de l'application du statut d'autonomie au Sahara marocain ont été abordés.

"Dans un monde qui a plus que jamais besoin de paix et de stabilité, la question du Sahara ne peut rester sans une solution, et le plan d'autonomie proposé par le Maroc est à même de mettre un terme à ce conflit et apporter un espoir d'un avenir meilleur pour la population et la région", a souligné le député fédéral belge, Hugues Bayet.

Il n'est pas un hasard si les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et maintenant la Belgique ont décidé de prendre position en faveur du règlement de ce conflit, sur la base du plan d'autonomie présenté par le Maroc, en estimant que le projet marocain est la solution la plus sérieuse, la plus crédible et la plus réaliste pour le règlement de cette question, a fait observer M. Bayet, relevant que l'Europe, dans son ense-

ble, est appelée aujourd'hui à suivre cette dynamique et parvenir à une décision commune au sein du Conseil européen, en faveur du plan d'autonomie.

L'actualité, notamment la guerre en Ukraine et ses répercussions sur la sécurité et sur le marché de l'énergie, montre que le Maroc est un élément essentiel dans la vision européenne du futur, a assuré le président du Comité belge de soutien de l'autonomie pour la région du Sahara (COBESA), estimant que la stabilité et la sécurité de cette région sont plus que jamais vitales pour les populations locales, mais aussi pour l'environnement méditerranéen et européen.

Pour le professeur Francis Delpere, membre de l'Académie Royale de Belgique, la proposition marocaine d'autonomie au Sahara est porteuse de paix, non seulement pour la région, mais aussi pour les continents africain et européen.

"Cette initiative est de nature à rendre encore plus effective la collaboration dans les domaines de l'économie, du social et de la culture", a indiqué M. Delpere, qui a mis l'accent sur le soutien du Conseil de sécurité à l'initiative marocaine d'autonomie.

Affirmant l'importance de la position de la Belgique et de nombre de pays européens en faveur de l'initiative marocaine, il a rappelé que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour dire que le projet d'autonomie témoigne d'un effort sérieux et crédible de la part du Maroc.

"Le Momentum politique ne peut être aujourd'hui ignoré. Il y a ici une opportunité à saisir et soutenir cette initiative", a-t-il plaidé. Marc Finaud, expert indépendant au Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP), a traité, de son côté, de la question de "l'autonomie territoriale comme moyen de règlement politique des conflits", mettant l'accent sur le caractère "sérieux et crédible" et sur le soutien grandissant au plan d'autonomie marocain.

Selon lui, le non-règlement de la question du Sahara a un impact sur la stabilité de toute la région et empêche l'Union du Maghreb arabe de fonctionner, alors qu'il y a un potentiel "énorme" de coopération dans de multiples domaines, dont l'économie et la lutte contre le terrorisme et le djihadisme.

Il a, entre autres, pointé du doigt les "réticences et les blocages du régime algérien qui entrave le règlement de cette question, lequel doit comprendre que le règlement de cette question est dans l'intérêt collectif de toutes les parties et de toute la région".

Dans le domaine du droit, le plan marocain est dans son principe conforme aux exigences du droit international, qui est le cadre de référence international dans le cadre duquel le conflit doit être réglé, à savoir au sein de l'ONU, a estimé, de son côté, Pierre d'Argent, professeur à l'Université catholique de Louvain.

La proposition marocaine d'autonomie est, a-t-il dit, une "manière pragma-

tique de dépasser le blocage dans ce conflit, qui a trop duré et qui crée des souffrances et empêche le développement de la région". "Ce plan est susceptible de mettre fin par des moyens licites à une situation qui perdure", a-t-il ajouté.

Zakaria Abouddahab, professeur à l'Université Mohammed V de Rabat, a attiré, quant à lui, l'attention sur "la vulnérabilité des camps de Tindouf où vit une population dans des conditions désastreuses", mettant notamment en garde contre l'insécurité alimentaire et les liaisons aujourd'hui avérées entre le séparatisme et le crime organisé international. "Il est impératif de sortir de cette impasse et aller vers une intégration régionale, car faute de solution, les souffrances vont perdurer et les occasions vont être manquées", a-t-il dit.

D'après lui, il convient de lancer un plaidoyer international en faveur du règlement de cette question et de s'inscrire dans le nouveau paradigme réaliste du Conseil de sécurité de l'ONU, qui consacre la prééminence du plan marocain d'autonomie.

Organisée par l'Association "Les Amis du Maroc", en partenariat avec le COBESA, la conférence a permis, entre autres, d'actualiser les analyses et les recherches sur le sujet, d'aborder des questions techniques liées à la notion d'autonomie et de mesurer les enjeux et les perspectives de l'initiative marocaine d'autonomie pour le Sahara.

## Le Maroc est fortement engagé dans le développement de ses provinces du Sud

Le Maroc a consacré son "engagement stratégique" pour le développement de ses provinces du Sud et a fait de la promotion du bien-être et du progrès économique de ses régions sahariennes un objectif majeur, qui recoupe les plans de développement du pays, souligne l'Institut espagnol Coordinadas pour la gouvernance et l'économie appliquée, un prestigieux centre de réflexion et de recherche.

Dans le but d'accélérer le développement et l'intégration socioéconomique de ses provinces du Sud, le Maroc a lancé en 2015 un ambitieux projet de 8 milliards de dollars, relève l'Institut, dans une note de présentation d'une étude réalisée par son groupe de travail sur l'Afrique du Nord.

"Le nouveau modèle de développement des provinces du Sud (...) s'articule autour d'infrastructures visant à structurer le territoire de la région du Sahara. L'autoroute Tiznit-Laâyoune-Dakhla, le port de pêche de Lamhiz et le port de Dakhla



Atlantique se distinguent à cet effet", fait observer l'étude.

Le programme de développement prévoit également la création d'une ligne de fret maritime entre Casablanca et Dakhla, l'établissement de liaisons nautiques entre les îles Canaries et Tarfaya et entre les îles Canaries et Laâyoune, soutient le document, précisant que la construction d'un Centre hospitalier universitaire à Laâyoune et

d'un Technopolis à Fom El-Oued sont également inclus dans ce programme de développement, démontrant "le grand engagement du Maroc envers la région et ses habitants".

"L'objectif du Maroc est de faire de cette région le pont logistique et économique entre l'Europe et l'Afrique sub-saharienne", relèvent les auteurs de l'étude, assurant que "fin 2018, 48% des objectifs avaient déjà

été atteints, donnant une forte impulsion perçue au dynamisme socioéconomique, augmentant la création d'entreprises, d'emplois et attirant les investissements".

Selon la note de présentation, le potentiel d'énergies renouvelables de la région, tant solaire qu'éolienne, est à l'origine d'une grande partie des investissements, notant que cette réalité, qui vise à contribuer à la réalisation de quatre grandes centrales

solaires et jusqu'à onze parcs éoliens, fera du Maroc "un leader en matière d'énergies renouvelables sur le continent".

"Le Maroc n'atteindra pas seulement l'autosuffisance énergétique, mais sera en mesure d'exporter un pourcentage non négligeable de la demande énergétique de l'UE", affirme l'Institut. Pour l'Institut espagnol Coordinadas pour la gouvernance et l'économie appliquée, les positions de puissances internationales comme les Etats-Unis et l'Espagne soutenant la proposition marocaine d'autonomie comme la solution politique à la question du Sahara "sont si importantes et donnent un élan au progrès, à la stabilité et à la promotion de cette région".

Coordinadas pour la gouvernance et l'économie appliquée est un institut de réflexion et de recherche sur l'interaction entre la gouvernance et l'économie appliquée pour "avancer de manière constructive et décisive sur le trinôme : bien-être social, progrès économique et durabilité environnementale".

## Covid-19 : Prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 30 novembre 2022

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi sous la présidence du Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a décidé de proroger la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 30 novembre 2022, pour continuer à assurer l'efficacité et l'efficience des mesures prises par les autorités publiques afin de lutter contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

Le Conseil de gouvernement a adopté le projet de décret n°2.22.820 portant prorogation de la durée d'effet de

l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national, présenté par le ministre de l'Intérieur, a indiqué le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Ce projet vise à proroger la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national, du lundi 31 octobre à partir de 18H00 jusqu'au mercredi 30 novembre à 18H00, a précisé le ministre.



## Une délégation marocaine à la 43<sup>ème</sup> session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe



Une délégation marocaine a participé du 25 au 27 octobre à Strasbourg, aux travaux de la 43<sup>ème</sup> session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

La délégation représentant le Maroc, qui bénéficie du statut de «Partenaire pour la démocratie locale auprès du Congrès», a été conduite par Abdelaziz Darouich, président de l'Association marocaine des présidents des conseils préfectoraux et provinciaux (AMP CPP), et président du Conseil préfectoral de Rabat. Elle comprenait également Fatna El Khil, présidente du conseil communal d'Arbaoua, Bahia Youssoufi, présidente de la commune de Benguerir et un représentant de Direction générale des collectivités territoriales (ministère de l'Intérieur).

Un communiqué conjoint de l'AMP CPP, de l'Association des régions du Maroc et de l'Association marocaine des Présidents des conseils municipaux indique que la participation de la délégation marocaine à cette session «a été hautement saluée par tous les participants qui ont apprécié l'intervention importante» prononcée au nom de cette délégation, et qui a porté sur «le bilan et les perspectives de la coopération entre le Maroc et le Conseil de l'Europe».

En marge de cette session, la délégation marocaine a été reçue respectivement par le président du Congrès, Leendert Verbeek, le directeur du Congrès, Rafael Benitez, ainsi que par le nouveau Secrétaire général, Matthew Morey.

Au cours de ces réunions, les membres de la délégation marocaine ont exprimé leur sou-

hait de voir le Conseil de l'Europe, dans le cadre de ses attributions, soutenir les collectivités territoriales marocaines à travers l'échange des expériences et le soutien aux progrès qu'elle a réalisés dans le domaine de la décentralisation et de la régionalisation avancée, outre l'appui à l'initiative inédite et novatrice en matière de renforcement de la coopération décentralisée sud-sud, initiée par la Direction générale des collectivités territoriales, notamment «le Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée internationale des collectivités territoriales».

La même source précise que la délégation marocaine a tenu également une série de réunions de travail avec des responsables au Conseil de l'Europe, dont le vice-président du Congrès, Xavier Cadoret, et du chargé des relations extérieures au Conseil, Dmitri Marchenkov, au cours desquelles l'accent a été mis sur les relations de partenariat et de coopération entre les collectivités territoriales marocaines et le Conseil depuis plusieurs années, ainsi que sur les perspectives de leur renforcement à travers la participation de la délégation marocaine aux travaux de la 44<sup>ème</sup> session du Conseil, prévue en mars 2023, et qui sera marquée par la tenue d'un Side-Event, d'un atelier sur l'expérience marocaine dans le domaine de la démocratie participative et de la citoyenneté, ainsi que d'un séminaire au Maroc sur le thème de l'environnement au cours de la deuxième semaine du mois de mai 2023.

La délégation marocaine a invité le président du Conseil des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, à effectuer une visite de travail au Royaume.

### Stress hydrique au Maroc

## Mobilisation tous azimuts à la quête de solutions innovantes

Des experts, des chercheurs mais aussi des instances institutionnelles se sont mobilisés, récemment, à la quête de solutions pour faire face au stress hydrique, dont souffre le Maroc à l'instar des autres pays du monde.

Au Maroc, forums, rencontres scientifique et plans d'action se succèdent pour tenter de contribuer à cet effort collectif avec l'objectif d'éviter que le secteur de l'eau n'évolue vers une situation de stress hydrique sévère, conformément aux orientations de S.M le Roi Mohammed VI, contenues dans Son discours à l'occasion de l'ouverture de la 1<sup>ère</sup> session de la 2<sup>ème</sup> année législative de la 11<sup>ème</sup> législature.

C'est dans ce cadre qu'est intervenu le forum sur l'agriculture durable et responsable, qui s'est déroulé, mardi dernier à l'Agropôle de Meknès, sous le thème "L'agriculture de demain face au stress hydrique et aux changements climatiques".

Des experts et des chercheurs marocains et étrangers se sont ainsi réunis, à l'initiative de l'Association Agripôle innovation Meknès (AGRI-NOVA), le Rotary club de Casablanca El Fida et l'Association marocaine de l'Irrigation par aspersion et goutte à goutte (AMIAG), pour apporter des solutions concrètes et innovantes en la matière. L'objectif est de concilier l'impératif de répondre aux besoins présents et la nécessité de gérer les ressources avec parcimonie, tout en protégeant les milieux naturels pour ne pas compromettre la capacité des générations futures à couvrir leurs propres besoins.

Selon des données présentées à cette occasion, le Maroc fait désormais partie des pays les plus touchés par le réchauffement climatique mondial. Le phénomène de la sécheresse est désormais une donnée structurelle du régime climatique du Maroc.

"Durant les 30 dernières années, notre pays a été confronté à plus de 20 périodes sèches dont 3 ont duré 4 années consécutives. Aussi, le volume d'eau potable consommé per capita n'a

cessé de décroître, passant de 2.560 m<sup>3</sup> en 1960, à 620 m<sup>3</sup> en 2020", souligne-t-on de même source.

La raréfaction continue des ressources hydriques superficielles et souterraines affecte l'ensemble des secteurs, et menace plus spécialement l'écosystème agricole qui représente à lui seul plus de 80 % des besoins en eau.

L'organisation de ce genre de forums est motivée par la nécessité d'une mobilisation massive et la conjugaison des moyens de tous les acteurs (pouvoirs publics, agriculteurs, opérateurs du secteur agricole, chercheurs, société civile, porteurs de solutions, ...).

Pour les organisateurs du Forum de Meknès, il a été question d'étudier les alternatives qui s'offrent au Maroc pour éviter que le manque d'eau ne constitue une entrave à son développement socio-économique, et dans la perspective de parvenir à pratiquer une agriculture durable, économiquement viable et pérenne, saine pour l'environnement et socialement équitable.

Les participants se sont penchés sur plusieurs questions visant à dynamiser la coopération nationale et internationale, dégager des programmes d'actions, encourager et soutenir des projets qui apportent une solution innovante au problème, à travers l'organisation d'un concours de porteurs de projets innovants et le soutien et l'accompagnement de projets sélectionnés.

Selon le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime du Développement rural et des Eaux et Forêts, la maîtrise de l'eau par l'irrigation a toujours été, au Maroc, une nécessité pour intensifier la mise en valeur agricole, garantir la sécurité alimentaire, contourner la forte contrainte de l'aridité et faire face aux aléas climatiques.

L'agriculture irriguée, qui représente moins de 18 % de la superficie agricole utile, contribue à près de la moitié de la valeur ajoutée agricole en année moyenne, participe à hauteur de 75% du volume des exportations agricoles et assure jusqu'à 40 % de l'emploi en milieu rural.



Face aux défis sécuritaires communs

# L'Initiative "5+5 Défense" s'engage à développer la coopération multilatérale



Les pays membres de l'Initiative "5+5 Défense" se sont engagés, jeudi à Rabat, à développer davantage la coopération multilatérale dans le but de renforcer la compréhension et la confiance mutuelles pour faire face aux défis sécuritaires communs dans la région.

Dans une Déclaration conjointe publiée à l'issue de la 14<sup>e</sup> réunion des Chefs d'Etat-Major des armées des pays membres de l'Initiative "5+5 Défense", qui s'est tenue sous la présidence du Royaume du Maroc, les participants ont réaffirmé la poursuite du développement de la coopération multilatérale, initiée depuis 2004 entre les pays membres de cette initiative pour promouvoir la sécurité en Méditerranée occidentale.

Les Chefs d'Etat-Major des armées de huit pays membres de l'Initiative, à

savoir la France, l'Italie, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, le Portugal et l'Espagne, ou leurs représentants, ont également réaffirmé la continuité et l'efficacité des activités de coopération pour atteindre les objectifs escomptés en fonction des capacités de chaque Etat membre, conformément aux principes de "volontariat, de pragmatisme et de consensus".

De même, la Déclaration conjointe appelle à pérenniser la coopération dans les quatre piliers majeurs, à savoir les domaines relatifs à la surveillance maritime, la sûreté aérienne, la contribution des Forces armées à la gestion des catastrophes majeures, ainsi que la recherche académique et la formation.

Il s'agit aussi de "poursuivre l'élargissement de la coopération à d'autres domaines d'intérêt commun tels que les

forces spéciales, la cybersécurité, les drones, la lutte contre le terrorisme, la recherche et sauvetage, l'intelligence artificielle, le déminage humanitaire, lutte contre les engins explosifs improvisés (CEI), le soutien médical militaire, la coopération civilo-militaire (CIMIC), la lutte contre la pollution marine et les défis sécuritaires résultant des changements climatiques".

Les pays membres recommandent aussi de "maintenir la conduite des exercices pratiques et réalistes", notamment "SEABORDER", "CIRCAETE" et ceux relatifs aux opérations de recherche et sauvetage, et d'encourager le partage du retour d'expérience de ces activités afin de renforcer l'interopérabilité entre les Forces armées des pays membres.

Dans cette même veine, la Déclara-

tion conjointe appelle à encourager l'échange d'expériences acquises par les Forces armées lors de leur contribution, en appui aux autorités civiles, dans la gestion des catastrophes naturelles majeures, des pandémies ou épidémies.

Par ailleurs, les pays membres saluent les efforts consentis par le Collège "5+5 Défense" et la pertinence des thématiques choisies portant sur la sécurité et la défense, ainsi que les efforts consentis par le Centre euro-maghrébin de recherches et études stratégiques (CEMRES) visant à approfondir la réflexion et l'analyse pour mieux appréhender les thématiques d'actualité liées à la sécurité commune.

Dans ce même ordre d'idée, ils encouragent la coopération initiée entre le Collège "5+5 Défense" et le CEMRES afin d'optimiser la formation et la recherche au sein de l'Initiative "5+5 Défense".

En outre, le document salue le lancement du forum "5+5 Cyber" qui permettra, grâce à une participation active, d'améliorer l'échange d'informations et d'expériences entre les pays membres de l'Initiative en matière de cyberdéfense.

Les Chefs d'Etat-Major de armées des pays membres de l'initiative 5+5 ou leurs représentants soutiennent aussi la poursuite des travaux du Centre 5+5 de formation sur le déminage humanitaire (5+5 TCHD) et encouragent la programmation d'activités dans ce domaine au titre des plans d'action futurs.

Ils soulignent aussi l'importance de l'échange d'information entre les Marines des pays membres, à travers le Réseau du centre virtuel régional de contrôle du trafic maritime (V-RMTC) qui contribue à une meilleure connaissance de la situation maritime, ainsi que l'importance du site web de l'Initiative

"5+5 Défense", tout en encourageant ses efforts en tant que plateforme d'échange d'informations actualisées et de rayonnement de l'Initiative.

La Déclaration conjointe recommande aussi de promouvoir l'égalité des chances entre les genres et sa prise en compte dans les forces armées des Etats membres de l'Initiative "5+5 Défense" tout en soulignant le rôle important des femmes dans la prévention et la résolution des conflits ainsi que dans la consolidation de la paix.

Le document encourage aussi la tenue des réunions des Chefs d'Etat-Major Air et des Chefs d'Etat-Major des Marines, ainsi que celle des Directeurs des services de santé militaire afin de renforcer la compréhension mutuelle, et d'étudier la possibilité de créer un centre de sécurité spécialisé pour l'échange d'informations entre les pays 5+5 dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Enfin, la Déclaration finale réaffirme l'engagement collectif en faveur de la pérennisation de l'Initiative "5+5 Défense", qui constitue "un espace d'échange, de concertation et de compréhension multilatérales permettant de relever collectivement les défis régionaux et de veiller sur la paix, la sécurité et la stabilité en Méditerranée occidentale".

Les chefs d'Etat-Major des armées des pays membres de l'Initiative "5+5 Défense", (France- Italie- Libye- Malte -Mauritanie- Maroc- Portugal- Espagne) ou leurs représentants ont convenu de recommander l'intégration de ces conclusions dans la déclaration conjointe devant sanctionner les travaux de la 18<sup>e</sup> réunion des ministres de la défense des pays membres, prévue le 16 décembre 2022 à Rabat.

## Le MAE italien salue le rôle crucial du Maroc dans la stabilité de la Méditerranée

Le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération, Antonio Tajani, a salué jeudi "le rôle crucial joué par le Royaume dans la stabilité de la Méditerranée".

Dans un tweet, le ministre italien des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, du "rôle crucial joué par le Maroc dans la stabilité de la Méditerranée, notamment en matière de lutte contre le terrorisme".

M. Tajani, ancien président du Parlement européen et membre du parti de la coalition gouvernementale Forza Italia, a été nommé vendredi dernier à

la tête de la diplomatie italienne.

Le Maroc et l'Italie ont conclu, en novembre 2019, une déclaration de partenariat stratégique multidimensionnel qui vise, en l'occurrence, à entretenir un dialogue permanent et approfondi sur tous les secteurs d'intérêt commun, en l'occurrence la lutte contre le terrorisme et la criminalité internationale. Cet instrument de coopération ambitieuse également d'approfondir le dialogue et la coopération dans le domaine juridique et migratoire.

Rome et Rabat ont souligné, à plusieurs reprises, la qualité des relations qui les unissent et la volonté commune d'impulser la coopération bilatérale dans divers domaines et de donner une nouvelle dynamique aux échanges.

## Lutte anti-terroriste

# L'Africa Focus Group prône une approche globale alliant sécurité et développement

L'Africa Focus Group relevant de la Coalition internationale contre Daesh, co-présidé par le Maroc, le Niger, les Etats-Unis et l'Italie, a récemment à Niamey, a proné une approche africaine globale en matière de lutte contre le terrorisme alliant sécurité et développement, tout en réaffirmant la détermination à "affronter et à vaincre" le groupe "Etat islamique" (EI) sur le continent et ailleurs dans le monde.

Selon un communiqué conjoint publié jeudi à Washington, à l'issue de cette réunion, les coprésidents ont "reconnu l'importance de soutenir les efforts africains de lutte contre le terrorisme aux niveaux national et sous-régional, de renforcer l'appropriation africaine des initiatives et des politiques de lutte contre le terrorisme et de consolider les efforts de renforcement des capacités en la matière grâce à une approche globale traitant de la sécurité et du développement".

"Le Groupe est particulièrement bien

placé pour renforcer la lutte contre l'EI et d'autres groupes terroristes en Afrique, en s'engageant avec les membres africains, en coordonnant avec d'autres entités régionales et multilatérales sur les initiatives existantes et avec les groupes de travail de la coalition anti-Daesh sur la lutte contre le financement du terrorisme par l'EI, et en favorisant la stabilisation dans les zones libérées", ajoute le communiqué. Il s'agit aussi de dissuader les flux de combattants terroristes étrangers et de contrer les messages extrémistes violents de "l'Etat islamique" visant les populations vulnérables.

Lors de cette réunion, les quatre pays se sont également focalisés sur "l'efficacité des programmes de lutte contre le terrorisme des parties membres en identifiant les efforts et les ressources qui se chevauchent et les lacunes géographiques et programmatiques potentielles".

Ils ont en outre "partagé des évaluations" sur la menace de l'EI et d'autres or-

ganisations terroristes dans le continent africain et les moyens de coordonner et de collaborer sur "des méthodes efficaces et efficaces pour lutter contre l'extrémisme violent à travers le partage proactif d'informations et la gestion des frontières, ainsi que des projets de stabilisation et de déradicalisation avec la participation de la société civile", indique le communiqué conjoint.

Les coprésidents ont aussi indiqué que la "Coalition mondiale pour vaincre Daesh reste déterminée à affronter et à vaincre l'Etat islamique en Afrique et ailleurs dans le monde où il opère".

L'Africa Focus Group est "dirigé par des Africains et constitue un effort collaboratif de lutte contre le terrorisme dirigé par des civils" qui s'appuie sur les expériences de la Coalition anti-Daesh en Irak et en Syrie et les adapte pour contrer des groupes spécifiques de l'EI et d'autres organisations terroristes affiliées dans la région, rappelle le communiqué.



## La Corée du Nord a tiré deux missiles balistiques



**P**yeongyang a tiré vendredi deux missiles balistiques de courte portée, a annoncé l'armée sud-coréenne, dernière démonstration de force qui fait craindre à Séoul et Washington l'imminence d'un nouvel essai nucléaire de Kim Jong Un.

L'armée sud-coréenne a indiqué avoir "détecté deux missiles balistiques tirés depuis la zone de Tongchon à Kangwon", une province de la côte est de la Corée du Nord, "entre 11h59 (02h59 GMT) et 12h18". "Notre armée a renforcé son contrôle et

sa surveillance et maintient une position de pleine disponibilité en étroite coordination avec les Etats-Unis", a déclaré l'état-major interarmées de Séoul dans un communiqué.

Ces tirs interviennent au moment où les Etats-Unis et la Corée du Sud terminent douze jours d'exercices militaires conjoints, incluant des opérations amphibies (sur terre et en mer). Les deux alliés vont entamer des exercices de défense aérienne à partir de lundi, auxquels participeront 200 avions de chasse coréen et américain.

Ce type d'exercices militaires provoque la fureur du Nord, qui les perçoit comme une répétition générale en vue d'une invasion. Pyongyang justifie donc ses tirs en les présentant comme des "contre-mesures" face à ce qu'elle voit comme une agression américaine.

Séoul et Washington ont averti à plusieurs reprises que Pyongyang pourrait être sur le point de réaliser un nouvel essai nucléaire, pour la première fois depuis 2017, après une série de tirs de missiles balistiques ces dernières semaines. "Tout le

monde retient son souffle", a abondé le patron de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Rafael Grossi à la presse en marge d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'Ukraine jeudi. "Un autre essai nucléaire serait une nouvelle confirmation d'un programme nucléaire qui avance à plein régime dans une direction incroyablement inquiétante", a-t-il poursuivi.

La posture de plus en plus affirmée du Nord a pour effet de renforcer d'anciennes alliances au sein de la région.

Mercredi, les vice-ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, du Japon et de la Corée du Sud, réunis à Tokyo, se sont engagés à renforcer leur dissuasion dans la région. "Nous avons convenus de renforcer encore la coopération (...) afin que la Corée du Nord mette immédiatement fin à ses activités illégales et reprenne les pourparlers de dénucléarisation", a déclaré lors de cette rencontre le Sud-Coréen Cho Hyun-dong.

"Les trois pays se sont accordés sur la nécessité d'une réponse d'une force sans précédent si la Corée du Nord procède à son septième essai nucléaire", a-t-il dit à la presse.

Ils ont également averti à cette occasion qu'un essai nucléaire nord-coréen entraînerait une "réponse d'une force sans précédent". Un missile en en outre survolé le Japon le mois dernier et la Corée du Nord a affirmé séparément avoir effectué des exercices nucléaires tactiques.

"Tous ces comportements sont dangereux et profondément déstabilisants", avait averti la secrétaire d'Etat adjointe américaine Wendy Sherman, exhortant la Corée du Nord à "s'abstenir de nouvelles provocations".

Mardi, le Nord a procédé à environ 250 tirs, selon l'état-major interarmées sud-coréen (JCS), qui a qualifié ce geste de "violation manifeste" de l'accord de 2018, selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Cet accord a établi cette année-là une "zone tampon" maritime destinée à prévenir les tensions.

## La Russie dit avoir fini d'évacuer les civils de la région occupée de Kherson

**L'**évacuation des civils de la région de Kherson, dans le sud de l'Ukraine, occupée par la Russie et qui fait face à une offensive ukrainienne, est achevée, a annoncé un responsable prorusse.

"Le travail organisant le départ des habitants de la rive gauche du (fleuve) Dnipro vers des régions sûres en Russie est achevé", a déclaré jeudi soir Sergueï Aksionov, le dirigeant de la Crimée, péninsule avoisinante de Kherson annexée en 2014 par Moscou.

L'Ukraine, qui mène une offensive dans la région après avoir infligé de sérieux revers aux forces russes sur d'autres fronts, qualifie ces transferts

de population de "déportations".

"Je suis heureux que ceux qui voulaient quitter rapidement et en toute sécurité le territoire bombardé par les forces armées ukrainiennes ont pu le faire", a de son côté indiqué M. Aksionov sur Telegram, publiant une photo aux côtés du directeur adjoint de l'administration présidentielle russe Sergueï Kirienko.

Mercredi, un responsable de l'occupation russe à Kherson, Vladimir Saldo, a affirmé qu'au moins 70.000 résidents avaient quitté leurs domiciles dans la région en moins d'une semaine.

Le commandement militaire ukrainien a lui relevé dans son rap-

port quotidien sur les dernières 24 heures publié vendredi que "la soi-disant +évacuation+ du territoire temporairement occupé de la région de Kherson se poursuit". Il a noté un "renforcement du groupe ennemi sur la partie de la rive droite" de la région de Kherson.

M. Aksionov a également indiqué avoir visité avec M. Kirienko la centrale nucléaire de Zaporijjia, occupée par la Russie et visée à de multiples reprises par de dangereux bombardements dont Moscou et Kiev se rejettent la responsabilité. Les deux hommes ont "rencontré le personnel et évalué la situation dans la zone de la centrale", selon M. Aksionov.



## Portrait



*Dans son village libéré des Russes*

# Les malheurs de Volodymyr Zelensky

Quand les soldats russes sont venus fin avril faire du porte-à-porte dans ce petit village occupé de l'est de l'Ukraine pour contrôler l'identité de tous les survivants, Volodymyr Zelensky s'est demandé ce qui allait bien pouvoir lui tomber dessus.

Un des soldats russes a pris son passeport et s'est tordu de rire: "C'est bon les gars, la guerre est finie, on peut rentrer chez nous, on a attrapé leur président !"

Volodymyr Zelensky a, lui, arrêté de retenir son souffle. Mais le soldat russe a ensuite voulu emporter ses papiers d'identité, "en souvenir".



**C'est bon les gars, la guerre est finie, on peut rentrer chez nous, on a attrapé le président ukrainien !**

"J'ai répondu +Mais quel souvenir!? Moi je ne peux pas vivre sans mon passeport !", mime en s'agitant M. Zelensky.

"Et ils me l'ont rendu", se félicite-t-il les yeux plissés de malice, allant extirper avec sa torche le petit document abîmé.

Né en 1958 en URSS à Bakhmout (est de l'Ukraine), d'une mère qui travaillait dans la grande mine de charbon et d'un père ouvrier, le retraité ukrainien a été chauffeur dans l'armée soviétique, puis ouvrier en bâtiment.

Sans lien de parenté connu avec le président ukrainien, son homonyme d'un petit village du Donbass, dont l'AFP a préféré par sécurité ne pas donner le nom, a traversé ces huit mois de guerre et de bombardements caché dans sa cave.

"J'avais arrêté de fumer depuis quatre ans, eh bien j'ai repris", dit-il désolé.

Dans sa petite maisonnette au papier-peint fleuri mais plongée dans le noir et le froid, le souffle sec d'une explosion fait gonfler la bâche en plastique qui recouvre la fenêtre.

"C'est pour nous ? Ça fait peur!", interroge paniquée sa femme, Valentina Zelenska, 72 ans. "S'il y avait encore la vitre, eh bien là il n'y en aurait plus", grimace-t-elle.

"Elle ne s'est pas habituée", commente son mari, alors que leur vil-

lage, libéré le 30 septembre dernier par les forces ukrainiennes, est visé désormais par les tirs d'artillerie russes.

Si Valentina est partie au début de la guerre, Volodymyr n'a pas voulu quitter la maison, le rêve de toute sa vie qu'il s'est payé en 2003: "l'air le plus pur" jamais respiré après des années dans la "salle ville minière", son lopin de terre, sa cuisine d'été et l'étang où le retraité pêche ses carpes, cite-t-il pêle-mêle.

Volodymyr Zelensky, en pantalon de velours et pull zippé, remet ses lunettes, rabibochées avec un bout de sparadrap sur son nez rougi, et va chercher à la lampe torche son précieux album souvenir.

Sur la table de la cuisine en toile cirée, il scrute un portrait de lui, à la quarantaine en uniforme kaki. "Je ne trouve pas que je ressemble au président. Mais alors pas du tout".

"Si, tu lui ressembles !", affirme Valentina depuis son tabouret à l'autre bout du salon.

"Tu parles de quel président ? Biden ?", rétorque son mari dans un grand éclat de rire.

Le couple devait célébrer ce jour même ses 22 ans de mariage. Mais dans leur village ravagé par les combats et coupé de tout, Volodymyr n'a pas trouvé de fleurs.

Valentina Zelenska assure que son nom d'épouse est très commun

en Ukraine, comme en Russie d'ailleurs, tout comme le prénom de Volodymyr, mais n'en connaît pas d'autres que son mari et celui élu président en 2019.

Quand le comédien se présente, Volodymyr Zelensky, qui a voté pour lui, est enthousiaste: "Il présente bien, il est jeune, intelligent, on le connaît tous de son émission Kvarstal 95, tout le monde se disait qu'il allait remettre de l'ordre" dans le pays.

"Mais les années ont passé et je ne trouve pas que les choses aient beaucoup changé", ajoute-t-il se disant encore plus déçu que le président refuse, selon lui, d'en finir avec la guerre.

"Il a dit qu'il ne négocierait qu'avec le prochain président de la Fédération de Russie. Mais si Poutine reste là encore 10 ans, alors quoi, on en a pour dix ans de guerre ?", interroge-t-il.

"Mais les gens ici n'en peuvent plus".

Comme beaucoup d'habitants de sa tranche d'âge du Donbass ukrainien, il considère que l'Ukraine est sa "patrie". Mais l'ex-militaire soviétique ne cache pas sa nostalgie pour sa vie sous le régime soviétique, qui avait apporté dit-il et la paix et la prospérité à sa génération.

"Que voulez-vous, les présidents passent et nous les petites gens, on reste", conclut Volodymyr Zelensky.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PLEINE	COMPRE-ND	BARBIER DE SÉVILLE	HYMNE DE GUERRE	ACTEURS	BERGE EN PREMIER	ACCÈS
RACCOR-DÉE		ARTICLE	MUSENT	MET EN VALEUR		
SACRÉ POLIR						DROGUÉE
CÉSAR						
TERMINAL VIRTUEL		MESSAGER			CHÉRUB-İN	EN ACTIVITÉ
				EN RADE		CHEF D'ARMÉE
				FILOU		
MÉDIocre MORCEAU D'ADN		SELF-SERVICE				FIN D'ANNÉE SORTIE
			CIGARETTE			
LIVRE MUTIN	VIEILLE CITÉ		DE BAS EN HAUT	ESPRIT EN COSTUME		PRISE DE BEC
			RÉCUSE			
TOJEUR DE MARQUE					NAZI HEPTA	PETITE ÎLE
FIXÉS					C'EST AINSI	
CAPITALE DE L'UKRAINE	BALAI			AUTORITÉ		
	FIN D'ANNÉE			ARTICLE		
			GRAISSE EN GRÈCE			MONSIEUR ET MADAME
VENUE AU MONDE			CONTRE			RÈGLE PLATE

Solution mots flechés d'hier

RÉPON-DANT	ANNU-ANCE	E	N PLUS	QUARTIER DE MONNÉ	S	ASEP-VIS-QUE	DATE	APPRENS-RE BOUTE	A	POÛTE	FIN D'ANNÉE
A	R	G	E	N	T	P	O	C	H	E	
PARTIC-IPÉ	RE-ANNU-ANCE	E	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE
O	S	L	O	R	E	A					
PARTIC-IPÉ	RE-ANNU-ANCE	E	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE
A	S										
COUL-É	RE-ANNU-ANCE	E	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE
T	H	E									
SANS AUCUN	RE-ANNU-ANCE	E	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE	RE-ANNU-ANCE
A	T	L									
UN	I										
CANON	C	D									
N	E	E									
VISITE	A	D									
E	L	U									

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
Secrétariat  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdalkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssefoui  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**www.ojd.ma**

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORizontalement**

- 1- Affectif
- 2- Embarras – L'Union – Drame jaune
- 3- Ruissseau – Porte influx
- 4- Esclaves des Grecs – Disgracié
- 5- Hausse – Blanchisseuse universelle
- 6- Vide cocon – Te rends
- 7- Pote – Lopin
- 8- Pas souvent
- 9- Régime – Devant le boucher
- 10- Crochet – Presque pas

**VERTICALEMENT**

- 1- Impudique
- 2- Broyeur – Il y en a toujours un !
- 3- Personnel – Organes femelles
- 4- Séduits – Saison
- 5- En les – Extasié
- 6- Vieille cité – Religieux
- 7- Fruit de rosacée – Sur la jante
- 8- A la vite fait (A la ...)
- 9- Préposition – Etat du Golfe – Argon
- 10- Noble anglais – Façon d'écrire

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	I	C	A	N	E	R	I	E
2	R	E	S	U	M	E		O	S	T
3	I	R	E	N	E		I	S	O	
4	T	E		E		B	R	E	L	E
5	I		A	I	S	E		S	E	T
6	C	O	N	F	O	R	T		R	I
7	I	N	C	O	N	N	U	E		R
8	S	A		R		E	N	T	E	E
9	M		E	M	U		I	N	N	E
10	E	R	S	E		O	S	A	I	S

### Grilles de sudoku

**Facile**

	3			2	4		9		
			8	5					
9	5						2	6	
4	6		2	9		8	1		
		9		8		5			
2	8		4	7		6	9		
7	2						1	8	
			7	2					
1		9	6				3		

**Moyen**

	3		9					8	
		5	3						2
		6		1	5	9			
5	6				8	3			
7			1		9				5
		8	2					7	4
		7	6	9		2			
6				8		4			
	8				4		6		

**Difficile**

		2		4		8			
9			3						
		5		8	9	3			
6			9		7				
1			6			9			
	3		8			5			
3	5	1		2					
			7			2			
4	8				3				

**Expert**

8		2							
1	7								
	4	5		9	3				
		2			6	8	5		
4									9
	5	6	7			2			
			8	4		7	2		
						9	1		
					2				8

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

5	3	4	1	8	6	9	7	2
6	9	7	5	2	4	1	3	8
2	8	1	3	9	7	5	6	4
8	1	3	4	7	5	6	2	9
7	6	2	9	1	8	3	4	5
9	4	5	2	6	3	8	1	7
4	2	9	6	5	1	7	8	3
3	7	6	8	4	9	2	5	1
1	5	8	7	3	2	4	9	6

**Moyen**

7	2	5	1	6	9	8	4	3
3	6	4	7	8	2	9	5	1
1	9	8	5	4	3	2	7	6
9	4	6	8	3	7	5	1	2
8	5	3	6	2	1	7	9	4
2	1	7	9	5	4	3	6	8
5	8	2	4	7	6	1	3	9
4	3	1	2	9	5	6	8	7
6	7	9	3	1	8	4	2	5

**Difficile**

9	1	3	2	8	6	7	4	5
7	2	5	3	4	1	6	8	9
8	6	4	7	5	9	3	1	2
3	9	2	4	6	5	1	7	8
5	7	6	1	3	8	2	9	4
1	4	8	9	7	2	5	6	3
4	8	1	5	2	7	9	3	6
2	3	9	6	1	4	8	5	7
6	5	7	8	9	3	4	2	1

**Expert**

9	1	5	4	6	3	7	2	8
8	6	4	7	2	1	5	3	9
2	7	3	9	5	8	4	1	6
5	3	6	2	8	4	1	9	7
1	9	2	6	3	7	8	4	5
4	8	7	1	9	5	3	6	2
7	5	9	3	4	2	6	8	1
6	4	8	5	1	9	2	7	3
3	2	1	8	7	6	9	5	4

## Banques : Le besoin en liquidité à 91,7 MMDH au troisième trimestre

Le besoin en liquidité des banques a poursuivi son accentuation pour le deuxième trimestre consécutif, se situant en moyenne hebdomadaire à 91,7 milliards de dirhams (MMDH) au troisième trimestre 2022 après 77,5 milliards au T2-2022 et 64,6 milliards au T1-2022, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Cette évolution est en relation avec la hausse de la monnaie fiduciaire, atténuée par l'accroissement des réserves de change, explique la DEPF dans sa note de conjoncture d'octobre 2022.

Dans ce contexte, la Banque centrale a augmenté le volume de ses injections de liquidité qui s'est établi en moyenne hebdomadaire à 105,1 MMDH après 88,8 MMDH au T2-2022 et 75,5 MMDH au T1-2022, précise la même source.

Les interventions de Bank Al-Maghrib ont porté, essentiellement, sur les avances à 7 jours sur appels d'offres (41,8 MMDH), les opérations de pensions livrées (38,3 MMDH), les prêts garantis accordés dans le cadre des programmes de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise (24,9 MMDH) et les opérations de swap de change (192,9 MMDH), rapporte la MAP.

S'agissant du volume moyen des transactions interbancaires, il a reculé par rapport au deuxième trimestre 2022 de 15,2% pour se situer à 3,3 MMDH.

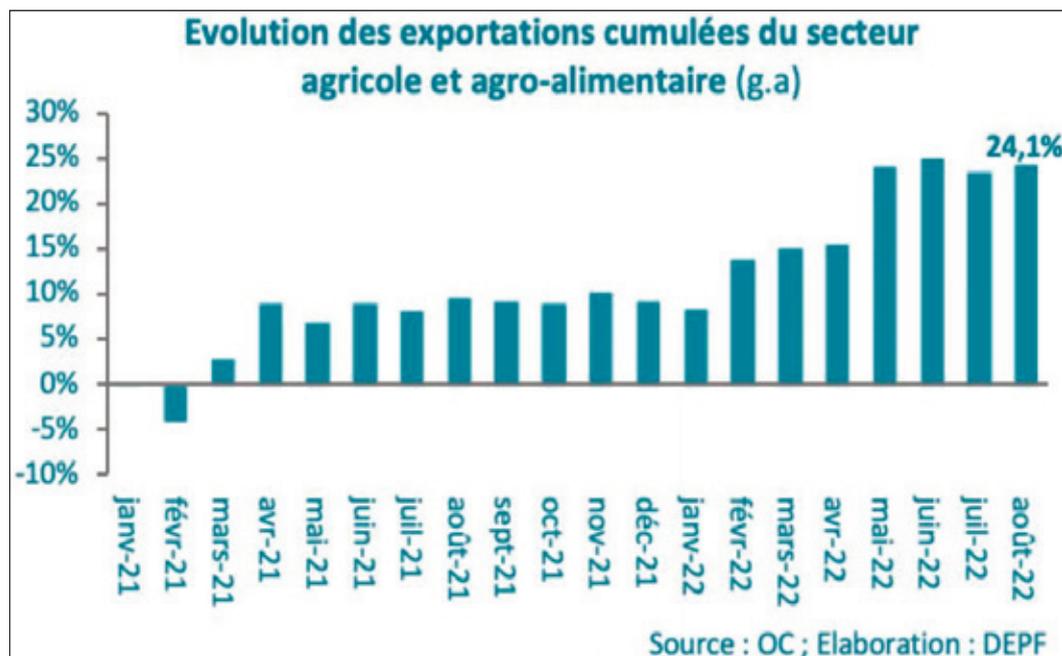
Quant au taux interbancaire moyen pondéré au jour le jour (TIMPJ), il a enregistré une légère hausse, comparativement au deuxième trimestre 2022, de 2 points de base (pbs) à 1,52%. Cette évolution est intervenue suite à l'alignement du taux interbancaire sur le nouveau taux directeur à 2% à partir du 28 septembre 2022.

La DEPF rappelle aussi qu'afin de prévenir tout désancrage des anticipations d'inflation et assurer les conditions d'un retour rapide à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix, le Conseil de Bank Al-Maghrib avait décidé, lors de sa réunion du 27 septembre dernier, de relever le taux directeur de 50 points de base à 2% tout en continuant à suivre de près la conjoncture économique, aux niveaux national et international, et en particulier l'évolution des pressions inflationnistes.

Concernant l'évolution des taux débiteurs au deuxième trimestre 2022, le taux moyen pondéré global a quasiment stagné par rapport au trimestre précédent, se situant à 4,29% après à 4,28%.

Cette évolution incorpore l'effet conjoint de la hausse des taux des crédits à l'équipement (+26 pbs à 4,56%), à l'immobilier (+5 pbs à 4,65%) et de trésorerie (+2 pbs à 3,92%), atténuée par la baisse des taux des crédits à la consommation de 20 pbs à 6,30%.

# Les exportations du secteur agricole continuent de tenir bon



Les exportations du secteur d'agriculture et agro-alimentaire ont connu une évolution favorable à fin août 2022, a annoncé la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Après +23,3% un mois plus tôt et +9,6% à fin août 2021, elles ont connu une progression de 24,1% au terme des huit premiers mois de l'année 2022. Malgré les conditions difficiles de la campagne agricole 2021-2022, les exportations ont atteint 55,8 milliards de dirhams durant cette période.

Selon la DEPF, relevant du ministère de l'Economie et des Finances, cette performance a bénéficié du raffermissement de la valeur des exportations des produits de l'industrie alimentaire de 27,7%, au lieu d'une augmentation de 9,2% à fin août 2021.

Cette évolution s'explique aussi par le renforcement de la valeur des ventes à l'étranger des produits d'« agriculture, sylviculture et chasse » de 19,8%, après +11,6% un an auparavant, a indiqué la DEPF dans sa note de conjoncture du mois d'octobre 2022 (N°308).

A titre de rappel, la performance de la valeur des exporta-

tions du secteur d'agriculture et d'agroalimentaire (+23,3%, après +8,1% un an auparavant) observée en juillet 2022 était attribuée d'une part à l'amélioration des exportations, en valeur, de l'industrie alimentaire qui avait enregistré une croissance de 27,8% à 25,4 milliard de dirhams, et d'autre part, au renforcement des expéditions des produits d'« agriculture, sylviculture et chasse » de 18,5% (après +9,6%)

à plus de 23,5 milliard de dirhams.

**Raffermissement de la valeur des ventes à l'étranger des produits de l'industrie alimentaire et d'« agriculture, sylviculture et chasse »**

Selon le document rendu public récemment, l'évolution des exportations de plusieurs produits agricoles a été remarquable durant la période allant du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, précisant que cette période est relative à la campagne agricole 2021-2022.

Dans sa précédente note de conjoncture (N° 307), la DEPF avait également attribué cette évolution au renforcement de 18,5% des expéditions des produits d'« agriculture, sylviculture et de chasse » à plus de 23,5 milliards de dirhams.

Dans le détail, il ressort de la récente note de conjoncture que les exportations des agrumes ont atteint un volume record de 766.500 tonnes, en raffermissement de 40%, en une année.

Recouvrant une hausse de 19% des exportations de la tomate, produit phare de ce segment, les expéditions des produits maraichers se sont consolidées de 13%, en volume, durant la même période, a relevé la DEPF soulignant une performance de +18% des exportations de fruits rouges.

L'analyse des données recueillies par la DEPF montre que le volume exporté d'huile d'olive a

doublé durant les huit premiers mois de l'année 2022 pour atteindre 13.200 tonnes. Ainsi, en valeur, ces expéditions se sont accrues de 47% à 456 millions de dirhams.

Sur la même période, « les exportations d'huile de grignon d'olive se sont renforcées de 140%, en volume, à 13.100 tonnes, et de 250%, en valeur, à 212 millions de dirhams », a constaté la DEPF.

S'agissant de la production céréalière définitive, il ressort de ces données qu'elle a atteint 34 millions de quintaux, en termes de production au titre de la campagne 2021-2022. Ce qui correspond à un recul de 67% par rapport à la production exceptionnelle de 103,2 millions de quintaux enregistrée au terme de l'année précédente.

Citant le ministère de l'Agriculture sur la production oléicole, qui occupe 65% de la surface arboricole nationale, la note de conjoncture indique que la « production d'olive se serait située à 1,96 million de tonnes, en hausse de 21% par rapport à la production enregistrée durant la campagne précédente » ; tandis que la production nationale des agrumes, toutes espèces confondues, s'est renforcée de 14% à 2,7 millions de tonnes.

Alain Bouithy



## Phosphates et dérivés: Poursuite de la dynamique favorable des exportations à fin août

Les exportations de phosphates et dérivés, en valeur, ont poursuivi leur dynamique favorable à fin août dernier, ressort-il de la note de conjoncture d'octobre 2022 de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie et des finances.

"Le renchérissement des prix de vente à l'international renforce davantage la valeur des exportations de phosphates et dérivés. En effet, elles se sont appréciées de 67,7% à fin août 2022, après +42,6% un an auparavant", précise cette note de conjoncture. Cette évolution est imputable à la hausse de la valeur des expéditions des dérivés de phosphates de 67,9%, après

+48% il y a un an, et de celles de phosphate roche de 66,1%, après +10,5% à fin août 2021, explique la même source.

En revanche, la valeur ajoutée du secteur extractif a poursuivi son repli au deuxième trimestre 2022, soit -7,8% après -4,8% au T1-2022 et -0,6% au T2-2021, indique la DEPF.

Ce recul pourrait s'accroître au T3-2022, en ligne avec le recul de la production marchande de phosphates, composante importante du secteur extractif au Maroc, de 19,5% au titre des deux premiers mois de ce trimestre, après un retrait de 16,5% au deuxième trimestre et de 11% au premier trimestre de 2022.

## L'expérience marocaine dans les énergies renouvelables mise en avant à Abidjan

L'expérience du Maroc dans le domaine des énergies renouvelables a été mise en avant lors d'un débat organisé, jeudi à Abidjan, en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la deuxième Rencontre des entrepreneurs africains (REA).

Les participants à ce débat ont évoqué les opportunités que peuvent représenter les énergies renouvelables et de manière plus large la transition énergétique et écologique dans le cadre du développement de l'Afrique.

«L'expérience marocaine est très

plébiscitée par les pays africains», a affirmé, à cette occasion, le vice-président de la Commission Afrique de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et membre du Conseil des ingénieurs pour la transition énergétique aux Nations unies, Ali Zerouali.

Et de souligner que la transition écologique représente trois opportunités majeures dont l'une est liée à la valorisation du potentiel formidable des énergies renouvelables pour la production de l'énergie verte, durable et compétitive, et c'est la base de toute émergence industrielle sur un continent.

Il est très important d'avoir des énergies capables d'intervenir dans le processus de transformation industrielle de manière compétitive, a-t-il dit dans une déclaration à la MAP.

Les panélistes ont aussi expliqué comment ces énergies renouvelables peuvent représenter un véritable accélérateur d'accès universel à l'énergie à l'horizon 2030 et comment le Maroc peut contribuer sur ces deux différentes dynamiques de manière opportune, pertinente, ciblée et large.

«A ce titre nous avons évoqué deux initiatives majeures dont la première est portée par la CGEM, où nous étudions avec la Banque africaine de développement (BAD) comment redessiner et reconcevoir cette chaîne logistique et industrielle continentale afin de valoriser les

énergies renouvelables dont regorge le continent dans le processus de transformation industrielle et que l'Afrique, notamment grâce à la ZLECAf, puisse capter une grande part de cette chaîne de valeur industrielle au niveau local», a déclaré M. Zerouali.

Selon lui, il faut sortir du paradigme que «nous connaissons tous aujourd'hui en Afrique, qui est d'exporter des ressources naturelles brutes, les transformer ailleurs et les réimporter en produits finis».

Quant à l'autre dynamique, elle est portée par l'Agence marocaine pour l'énergie durable (Masen) dans le domaine des énergies renouvelables et d'autres institutions marocaines à travers des coopérations tripartites.

Le but étant d'accompagner les pays africains à accélérer leur dynamique en partageant avec eux l'expérience marocaine, le savoir-faire et en les assistant dans cette dynamique de développement, et aussi en soutenant l'expertise marocaine privée pour investir, développer et réaliser des projets sur le continent, a-t-il détaillé.

Et pour conclure, M. Zerouali a noté qu'"il a été particulièrement réjouissant d'entendre le salut adressé à SM le Roi concernant toutes ces dynamiques qu'il a su impulser depuis 2010 et qui aujourd'hui ouvrent la voie à une vraie révolution verte et



à un développement juste et inclusif en Afrique».

Organisée les 27 et 28 octobre à Abidjan par l'Alliance des patrons francophones et la CGECI, la deuxième Rencontre des entrepreneurs francophones connaît la participation d'une importante délégation de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), conduite par son président, Chakib Aij.

Cet événement, couplé à la 10ème édition du Forum économique annuel de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI Academy), se veut l'occasion de présenter les premiers travaux de l'Alliance, six mois après sa création par les Accords de Tunis (mars 2022) et un an après la première édition de la REF à Paris.

A travers une dizaine de tables rondes, les participants échangent autour du renforcement des investissements dans l'espace économique francophone, dans le but de dégager des propositions concrètes applicables à l'espace francophone sur des thématiques variées tels que les infrastructures, la libre circulation, la responsabilité sociale des entreprises, la finance, la formation professionnelle ou encore le numérique.

Selon les organisateurs, les débats vont permettre aux représentants du secteur privé d'échanger les bonnes pratiques, de coordonner leur action et de porter d'une même voix des propositions d'action, notamment en vue du Forum économique qui se tiendra à Djerba, en novembre prochain, en marge du 18e Sommet de la Francophonie.



Il faut sortir du paradigme qui est d'exporter des ressources naturelles brutes, les transformer ailleurs et les réimporter en produits finis

## La BERD soutient BOA dans le renforcement des investissements verts au Maroc

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), avec l'appui du Fonds vert pour le climat (FVC) et de l'Union européenne (UE), a accordé, mercredi, 13 millions d'euros à Bank of Africa (BOA) pour soutenir la transition écologique du Maroc.

BOA et sa filiale de leasing, Maghrebail, étendent le financement, dont 9,75 millions d'euros seront fournis par la BERD et 3,25 millions d'euros par le FVC, sous forme de sous-prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) et autres sociétés pour soutenir leurs investissements

dans les technologies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, indique la BERD dans un communiqué.

Ces fonds sont une extension d'un prêt existant, fourni dans le cadre du mécanisme de financement de l'économie verte (GEFF), signé par la BERD et BOA en septembre 2021, afin de répondre à une demande soutenue de financement vert, précise l'institution basée à Londres, rapporte la MAP.

Le nouveau financement comprendra un ensemble de mesures de coopération technique, financées par

la BERD, l'UE et le FVC pour aider à la préparation, à la mise en œuvre et au suivi global du projet, ajoute la Banque, notant qu'un consultant de projet continuera également à proposer des sessions de renforcement des capacités et de sensibilisation aux technologies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi qu'aux choix technologiques optimaux pour les sous-emprunteurs, reflétant les dernières évolutions du marché.

L'UE fournira une subvention de 1,43 million d'euros, correspondant à une incitation moyenne de

10% pour les entreprises marocaines, afin de stimuler les investissements dans les technologies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, détaille, par ailleurs, la BERD.

Afin de "renforcer l'égalité des chances et de combler les écarts entre les sexes", la ligne de crédit servira également à promouvoir l'accès des femmes au financement climatique, ainsi qu'à former plus de personnel des succursales de BOA à la finance verte tenant compte de la dimension de genre, souligne la Banque.

BOA est la troisième plus grande

banque du Maroc. Le groupe, présent dans 32 pays, notamment en Afrique subsaharienne, en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, est coté à la Bourse de Casablanca. Il est l'un des principaux partenaires de la BERD en matière de financement vert, avec 113 millions d'euros de prêts verts accordés dans le cadre de leur coopération.

Le Maroc est un membre fondateur de la BERD et est devenu un pays d'opérations en 2012. A ce jour, la BERD a investi plus de 3,8 milliards d'euros dans le pays à travers 90 projets.

# La 19<sup>ème</sup> édition du FIFM rend hommage à quatre personnalités du 7<sup>ème</sup> art de différents continents

La 19<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de Marrakech (FIFM), prévue du 11 au 19 novembre, rendra hommage à quatre personnalités du 7<sup>ème</sup> art de différents continents en reconnaissance de leurs brillantes carrières.

L'actrice écossaise Tilda Swinton, le cinéaste américain James Gray, la réalisatrice marocaine Farida Benlyazid et l'acteur indien Ranveer Singh recevront ainsi l'Étoile d'or du Festival, indique un communiqué du FIFM.

Dans ce sens, Tilda Swinton, citée par le communiqué, a exprimé sa gratitude et son émotion pour «cet honneur de la part du Festival de Marrakech». L'actrice écossaise, qui a dit «aimer et admirer profondément le Festival de Marrakech», a fait part de son immense joie de retrouver ses amis afin de «fêter cette rencontre exceptionnelle du cinéma mondial et l'éternelle complicité entre les cinéphiles du monde entier, et de retrouver ce magnifique public». Pour sa part, James Gray a exprimé sa joie pour cet honneur.

«Je suis très heureux de présenter mon film Armageddon Time aux festivaliers marocains», a-t-il dit, soulignant que le film reflète des aspects de son enfance mais aussi dresse le portrait de problématiques et des injustices actuelles.

«Merci de reconnaître ces sujets qui, pour la plupart, sont présents dans tous mes films, et de me faire un tel honneur», a-t-il affirmé.

Farida Benlyazid a, de son côté, fait part de sa gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed IV pour avoir «créé cette belle fête qui réunit les membres de la

famille du cinéma marocain, avec ceux du monde entier». «Je remercie Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid. C'est un grand honneur de recevoir cet hommage, après avoir été membre du jury lors de la première édition», a-t-elle souligné. «J'aime particulièrement ce Festival qui promeut les premières et deuxièmes œuvres de leurs auteurs. Au fil des ans, j'ai eu le bonheur de voir des films merveilleux, la sélection y a toujours été excellente. Et c'est avec une grande émotion que j'attends de vous y retrouver» a-t-elle encore affirmé.

Quant à l'acteur indien Ranveer Singh, il a déclaré : «Je suis profondément honoré de recevoir un hommage en reconnaissance de ma carrière ; à travers cette distinction si spéciale, l'Étoile d'or du Festival de Marrakech! Savoir que mon travail a transcendé les frontières géographiques et culturelles et trouvé une résonance en Afrique, est extrêmement gratifiant».

Et d'ajouter que «pour un artiste humble, qui souhaite rassembler les gens par le biais du divertissement, c'est un immense bonheur». J'ai hâte d'être à Marrakech pour m'immerger de l'amour des gens et leur exprimer ma gratitude». Actrice unique dans le paysage cinématographique mondial, Tilda Swinton a construit l'une des filmographies les plus prodigieuses et singulières de ces dernières décennies, alternant les rôles dans des films d'auteur exigeants et des blockbusters hollywoodiens, rappelle le communiqué.

Fidèle aux cinéastes dont elle croise le chemin, elle a été l'égérie de Derek Jarman puis de Luca Guadagnino, et collabore régulièrement avec Jim Jarmusch,



Wes Anderson et Joanna Hogg. Capable de toutes les transformations, elle traverse les genres et les personnages, surprend et excelle à chaque fois, et même depuis plus de 30 ans, une carrière hors normes qui fait d'elle l'une des figures les plus passionnantes du cinéma contemporain.

Découvert dans les années 90 avec son premier film, Little Odessa, qu'il a réalisé à l'âge de 25 ans, le cinéaste américain James Gray "s'est tout de suite imposé comme un cinéaste incontournable, parmi les plus doués de sa génération".

Auteur de plusieurs chefs-d'œuvre tels que The Yards, La nuit nous appartient et Two Lovers, James Gray s'est construit une place à part, à la frontière du cinéma indépendant et des studios. Héritier brillant du Nouvel Hollywood, cinéphile érudit, il est l'auteur d'une œuvre naturaliste et intimiste, traversée

par les relations filiales et amoureuses, les personnages d'outsiders et les choix existentiels.

Première femme marocaine qui se lance dans la production des films, Farida Benlyazid est, selon le communiqué, une "véritable pionnière du cinéma marocain" et "une figure centrale du cinéma national". Elle est la première femme marocaine à se lancer dans la production d'un film, une scénariste accomplie qui a écrit plusieurs classiques tels que Poupées de roseaux, Badis et A la recherche du mari de ma femme, et la réalisatrice d'une œuvre traversée par les questions de la spiritualité, la place de la femme dans la société et la quête de justice et de vérité. Artiste libre et indépendante, Farida Benlyazid a ouvert la voie à de nombreuses réalisatrices marocaines qui ont vu en l'auteur d'Une porte sur le ciel et Russes de femmes, une inspiration et un modèle.

## La passion sans limite des fans du manga "One Piece" au Japon



Amoureux de "One Piece", Shohei Sato a voulu que son mariage soit entièrement aux couleurs du célèbre manga japonais qui, depuis 25 ans, séduit des hordes de fans comme lui, avec ses nombreuses adaptations dont un nouveau film et prochainement une série sur Netflix.

Depuis son enfance, M. Sato, 29 ans, estime avoir dépensé "largement plus de 10 millions de yens (68.000 euros), si ce n'est 20 millions", à amasser des produits dérivés de ce

manga mettant en scène les aventures du pirate au chapeau de paille Luffy et à écumer le Japon pour participer à des rassemblements autour de "One Piece".

Ses amis et collègues n'ont donc pas été surpris par le gâteau aux allures de navire pirate avec lequel il a célébré son mariage en juillet, prenant ensuite la pose avec son épouse Junna devant un poster géant de Luffy et son équipage.

"J'ai toujours vécu avec One Piece et je voulais que mon mariage lui rende hommage", explique M. Sato à l'AFP à son domicile tokyoïte où trônent des peluches de Chopper, un personnage mi-renne mi-humain, près d'étagères chargées de volumes du manga vendu à plus de 500 millions d'exemplaires dans le monde.

"One Piece Film: Red", le quinzième film d'animation adapté de la série en salle depuis cet été, est la sortie cinéma ayant attiré le plus de spectateurs cette année au Japon. Shohei Sato l'a vu 21 fois. Le succès a été mondial, le long-métrage réalisant en France l'un des meilleurs démarrages pour un film d'animation japonais et attirant des foules de fans costumés à New York.

Les inconditionnels expliquent souvent leur amour pour "One Piece" par ses dialogues exaltants et par ses person-

nages attachants, au point que l'auteur Eiichiro Oda verserait des larmes quand il les dessine en train de pleurer.

L'oeuvre est tellement foisonnante que son éditeur Shueisha organise chaque année un quiz sur son univers où des dizaines de milliers de fans s'affrontent pour devenir le "roi des connaissances".

Une année, Shohei Sato s'est classé dixième. "Le monde de +One Piece+ est si méticuleusement pensé que je me demande parfois s'il n'existe pas réellement quelque part", pense Arimo (un pseudonyme), autre fan qui a déjà obtenu la quinzième place au même concours.

Chaque soir, une fois son fils endormi, cet ingénieur système de 32 ans se retranche dans son bureau pour lire le manga. Cet aficionado a décoré la pièce et le reste de la maison, jusqu'aux toilettes, d'illustrations de "One Piece", et a même fabriqué un globe terrestre représentant les océans où naviguent ses pirates favoris.

"One Piece" est publié dans l'hebdomadaire Shonen Jump, visant avant tout un public de garçons adolescents, mais son humour potache, sa panoplie de protagonistes hauts en couleur et ses scènes d'action musclées attirent un lectorat bien plus large.

# Giuliano da Empoli reçoit le Grand Prix de l'Académie française

L'italo-Suisse Giuliano da Empoli a reçu jeudi le Grand Prix du roman de l'Académie française pour "Le Mage du Kremlin", un roman critique vis-à-vis du président russe Vladimir Poutine.

Dans ce roman publié en avril aux éditions Gallimard, il dresse un panorama des mécanismes du pouvoir en Russie au cours des 30 dernières années. Né à Neuilly-sur-Seine, banlieue chic de Paris, Giuliano da Empoli, 49 ans, a été le conseiller politique du président du Conseil italien Matteo Renzi.

Le long monologue qu'il imagine dans la bouche du conseiller fictif du Kremlin Vadim Baranov s'inspire du parcours de Vladislav Sourkov, cofondateur du parti Russie unie de Vladimir Poutine pour l'élection présidentielle de 2001.

Vadim Baranov confie le cynisme d'un président qu'il appelle "le Tsar", l'occasion de revenir sur les événements qui



ont secoué l'histoire de la Russie depuis l'éclatement de l'Union soviétique en 1991. "Mon livre est vraiment imprégné d'une certaine littérature française, qui a sa place à l'Académie depuis longtemps, et qui décortique le

pouvoir, qui l'observe", a déclaré le lauréat à la presse.

Giuliano da Empoli est par ailleurs l'un des quatre finalistes de l'édition 2022 du prestigieux prix Goncourt, qui sera annoncé le 3 novembre.

Obtenir ces deux prix littéraires la même année est un exploit qu'ont réalisé peu d'auteurs, car les deux Académies, française et Goncourt, tiennent généralement à l'indépendance de leur choix.

## Le Flamenco illumine la scène en ouverture du Festival des Andalousies Atlantiques



La 18ème édition du Festival des Andalousies Atlantiques s'est ouverte, jeudi soir, avec à l'affiche des pièces de "Naturalmente Flamenco".

De la Seguiriya lancinante et tragique à l'Alegria joyeuse, les chanteurs, danseurs et musiciens du Ballet de Flamenco de Andalucía ont ainsi fait vivre les mélomanes et l'assistance des moments magiques et inoubliables, en les faisant plonger dans l'es-

thétique flamenca, à travers un langage chorégraphique mêlant subtilement tradition et modernité.

Un spectacle de haute facture foisonnant de surprises sous la direction artistique d'Úrsula López et ce, au grand bonheur de milliers de festivaliers conquis.

À l'issue de cette performance musicale inégalable, témoin de cette musique et de cette diversité qui transcendent les frontières, l'as-

sistance avait rendez-vous avec une autre prestation, et non des moindres, de l'Orchestre Rawaïd, sous la houlette de maître Omar Metoui, chef emblématique et figure incontournable de la musique arabo-andalouse, en compagnie de la légende vivante du violon, Elad Levi, ainsi que des belles voix de Yohai Cohen, Omar Jaïdi et Hicham Dinar.

Un concert époustouflant autour des pages des plus exaltantes et des plus authentiques du patrimoine musical judéo-arabe où le trait d'union unit plus qu'il ne sépare les uns des autres.

Par la suite, les festivaliers ont été gratifiés d'un spectacle exceptionnel, signé par la talentueuse chanteuse Zainab Afaïal.

Et ce n'est pas tout, puisque l'assistance a été conviée à découvrir et à admirer une fusion de la Nouba andalouse avec le Flamenco de Andalucía. Un moment fort de cette soirée inoubliable, qui marque le dialogue des cultures et célèbre cette communion et ouverture sur l'autre.

Communion, fiesta et partage musical sont les mots qui définissent la clôture de cette soirée inaugurale, marquée aussi par la participation d'Abir El Abed, dont la voix sublime et la musicalité ne cessent d'envoûter et de séduire.

Bouillon

de culture

### Exposition

L'exposition "Rihla", inaugurée mercredi soir à la Villa des arts à Rabat, invite les visiteurs à la découverte des relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne sur les plans culturel, religieux et commercial. Organisée par la Fondation Al Mada jusqu'au 29 décembre dans le cadre de la célébration de Rabat capitale africaine de la culture pour l'année 2022, cette exposition est "un voyage du Maroc vers l'Afrique subsaharienne" à travers plusieurs objets témoins des activités commerciales et culturelles, selon les organisateurs.

Mettant en valeur la dimension africaine du Maroc contemporain qui s'accroît de jour en jour à travers l'ensemble du continent, cet événement comporte un pavillon dédié à la femme, avec des habits traditionnels des femmes dans la région de Draâ-Tafilalt et des bijoux et produits cosmétiques d'antan. Des manuscrits, dont ceux du savant émérite malien Ahmed Baba de Tambouctou, qui a vécu au seizième siècle, sont aussi mis à l'honneur, ainsi que des pièces de monnaie datant des anciennes dynasties ayant régné au Maroc, des ardoises servant à l'apprentissage du Coran en provenance du Tchad, un tapis de prière autrefois utilisé dans les mosquées et des instruments de musique spécifiques à l'art gnaoui.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, la responsable des activités culturelles à la Villa des arts, Naïma Slimi, a précisé que l'exposition "Rihla" présente les relations entre le Maroc et l'Afrique Subsaharienne par un certain nombre d'objets, de documents et de manuscrits.

### Festival

La ville d'Assa (province d'Assa Zag) abritera du 31 octobre au 3 novembre prochain la dixième édition du Festival international d'Assa du cinéma du Sahara sous le thème "Investir dans le cinéma marocain". Initié par l'Association de cinéma et de théâtre d'Assa, cette édition verra le cinéma espagnol comme invité d'honneur, a indiqué un communiqué des organisateurs.

Cette manifestation culturelle sera marquée par la projection des films en compétition officielle et de documentaires hassanis sur l'histoire et l'espace sahraoui, de films panoramiques et d'autres projections d'origines espagnoles en plus d'une belle lignée de films marocains.

Concernant le jury de cette édition, il sera présidé par le journaliste et écrivain Fatima Ifriqui, et composé du réalisateur Hamid Ziane, du journaliste et scénariste Aïssa Wahbi, de la réalisatrice Fatima El Jabia et du réalisateur et dramaturge Salem Ballal.



## Meghan Markle a-t-elle tiré un trait sur sa carrière d'actrice ?

Avant de devenir l'épouse du prince Harry, Meghan Markle exerçait le métier d'actrice. Sa carrière avait d'ailleurs pris un tournant majeur après son arrivée remarquée dans la série à succès *Suits*. Par la suite, elle est tombée sous le charme du fils de Lady Diana avec qui elle a eu deux enfants, Archie et Lilibet, et a quitté la

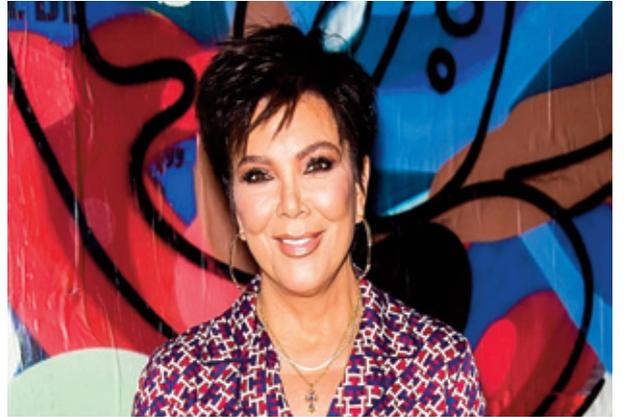
série en 2018. A présent qu'elle a une vie de famille bien remplie, Meghan Markle se voit-elle jouer à nouveau dans une série ou un film ? Il semblerait bien que non, comme elle l'a expliqué dernièrement à *Variety*.

Au cours d'une interview avec le média, la belle-sœur du prince William n'a pas laissé de place aux doutes quant à son

avenir en tant qu'actrice. «J'en ai fini», a-t-elle rapidement fait savoir, catégorique, «Je suppose qu'il ne faut jamais dire jamais, mais mon intention ne va absolument pas dans ce sens ». Le message est clair...

Si l'épouse du prince Harry ne souhaite pas reprendre sa carrière d'actrice, elle n'a pas pour autant décidé de ne plus travailler. Meghan Markle a notamment créé un podcast baptisé *Archetypes* dans lequel elle met en avant les femmes et supprime les clichés. «Je parle de des femmes très texturées, colorées, multicouches et dynamiques avec de fortes histoires », a-t-elle expliqué à *Variety*.

Dans les précédents épisodes, l'ancienne actrice s'est notamment entretenue avec Serena Williams, a révélé que son fils Archie avait eu un grave accident, a dévoilé que Mariah Carey l'avait traité de «diva», s'est confiée sur ses souvenirs du lycée et revient sur la période où on la considérait comme une «bimbo».



## Kris Jenner dévoile ses dernières volontés

Kris Jenner ne laisse rien au hasard. Dans le dernier épisode de la télé-réalité *Les Kardashians*, la mère de Kim, Kourtney et Khloé a fait une étonnante révélation sur ses dernières volontés. Après avoir subi une opération de la hanche, l'ex-femme de Robert Kardashian a appelé sa fille Kylie Jenner au téléphone lui expliquant une drôle de demande faite par son aînée : «Kim a demandé au médecin de garder mes os pour qu'elle puisse en faire des bijoux». Une demande originale qui ne serait pas une première pour Kris Jenner.

Selon les dires de Khloé Kardashian, la matriarche aurait en effet déjà évoqué ses dernières volontés avec ses filles : «Tu te souviens quand tu as dit que tu voulais être incinérée et que tu voulais que tes cendres soient transformées en colliers pour nous ? » Kris Jenner répond : «C'était une très bonne idée ! » Pas pour Kylie Jenner qui confie au téléphone trouver cette perspective «bizarre et terrifiante».

Kris Jenner n'est pas la seule à avoir des envies originales pour préparer son passage dans l'au-delà. Face caméra, Khloé Kardashian confie : «Ma famille et moi parlons de nos souhaits, de la mort, nous disons aux uns et aux autres ce que l'on souhaite si quelque chose de terrible arrivait. Par exemple, si un jour je suis dans le coma, je veux que l'on vienne me faire les ongles une fois par semaine et c'est dans mon testament parce des gens viendront me rendre visite. » Le souci du détail poussé à son paroxysme.

## Kanye West veut acheter le réseau social Parler

Le rappeur américain Kanye West a fait part lundi de son intention de racheter le réseau social Parler, particulièrement prisé des conservateurs aux États-Unis et des partisans de Donald Trump.

"Dans un monde où les opinions conservatrices sont jugées controversées, nous devons nous assurer que nous avons le droit de nous exprimer librement", a déclaré celui qui se fait appeler Ye dans un communiqué publié par Parler.

Le montant de la transaction, qui est censée être conclue au cours du quatrième trimestre 2022, n'a pas été communiqué.

Kanye West s'est retrouvé ces derniers jours au cœur de plusieurs polémiques, notamment pour avoir porté un t-shirt détournant le slogan antiraciste "Black Lives Matter" et pour avoir publié sur Instagram et Twitter des propos dénoncés comme antisémites.

Les deux plateformes ont restreint sa marge de manoeuvre après des messages soulignant l'influence supposée de la communauté juive.

"Ye fait un pas révolutionnaire dans l'es-

pace médiatique de la liberté d'expression et n'aura plus jamais à craindre d'être retiré des réseaux sociaux", a affirmé George Farmer, le directeur général de Parler.

"Une fois de plus, Ye prouve qu'il a une longueur d'avance sur le récit des médias traditionnels", a ajouté M. Farmer.

La décision du rappeur a été largement saluée ou décriée sur Twitter et de nombreux internautes se sont moqués du désir de plusieurs milliardaires de posséder leur réseau social au nom de la liberté d'expression.

"On va bien s'amuser !", a d'ailleurs réagi Elon Musk, le patron de Tesla et SpaceX qui a voulu racheter Twitter au printemps pour 44 milliards de dollars, avant de changer d'avis à l'été. Il doit parvenir à un nouvel accord pour acquérir la plateforme d'ici la fin du mois s'il veut éviter un procès retentissant.

Mais ce tweet a été supprimé quelques heures après, tout comme une image qui montrait des personnages de manga avec sa photo et celle de Kanye West, hilares, baptisés "Twitter" et "Parler", unissant leurs forces, sous la mention "Vous n'avez

encore rien vu".

D'après Politico, Kanye West s'est entretenu lundi au téléphone avec Donald Trump et a prévu de dîner bientôt avec lui.

Le rappeur a indiqué à Bloomberg qu'il inviterait l'homme politique à rejoindre Parler, et qu'il comptait lui-même aller sur Truth Social, le réseau social lancé par l'ancien chef d'Etat fin février.

Kanye West n'aurait pas encore décidé s'il allait complètement abandonner ou non les plateformes grand public.

Pour lui, Parler sert de "refuge pour les gens qui ont été harcelés par la police de la pensée", a-t-il expliqué à Bloomberg. "Exprimez comment vous vous sentez, Exprimez ce qui est noué en vous. Exprimez ce qui vous hante. Les réseaux sociaux me servent de psychologue".

Lancé en 2018, Parler a vu sa popularité grimper en flèche après l'éviction de Donald Trump de Twitter et Facebook, peu après l'attaque du Capitole le 6 janvier 2021, quand l'ex-président américain avait été accusé d'avoir incité ses partisans à la violence.



## Timberlake et Biel fêtent leurs 10 ans de mariage

Justin Timberlake et Jessica Biel ont célébré leurs 10 ans de mariage. Le couple hollywoodien a commencé à se fréquenter en 2007 et est marié en Italie le 19 octobre 2012. Ils sont les parents de Silas, sept ans, et Phineas, deux ans, deux petits garçons.

Sur instagram, le chanteur a partagé un diaporama d'images le représentant lui et Jessica posant au fil des années.

« 10 ans, ce n'est pas assez ! Tu fais de moi un meilleur mari et père chaque jour ! Je t'aime

tellement, belle humaine ! Rembobinons ! », a écrit la star.

Le message comprenait une vidéo adorable dans laquelle ils recréent le moment du film d'animation de 1955 de Disney, La Belle et le Clochard, dans lequel les chiens sont représentés en train de manger le même morceau de spaghetti.

Jessica Biel a de son côté posté son propre message d'anniversaire. « Être mariée avec toi est l'aventure de toute une vie ! Rembobinons, chéri. Rembobinons. Je t'aime », a-t-elle écrit.



## Sade enregistre dans le mythique studio Miraval restauré par Brad Pitt

On les imagine parmi les vignes et les pins parasols. Selon les informations obtenues par Billboard, Sade Adu et son groupe éponyme font leur retour à la musique dans un studio situé en Provence, dans le Var. Pas n'importe quel studio. Son Nom ? Miraval. Son propriétaire ? Un certain Brad Pitt. Les premières images parvenues du studio d'enregistrement laissent rêver : des consoles au design très 70 rappellent l'histoire de l'endroit, qui accueillit notamment Pink Floyd pour l'enregistrement de The Wall.

Brad Pitt étant meilleur acteur que producteur de musique, il a confié les lieux à un musicien français. Damien Quintard, tout juste 30 ans, s'est donc chargé d'accueillir l'artiste britannique et son groupe à Miraval. « Vous pouvez ressentir l'amour de la chanteuse et de ses musiciens pour cet endroit », a-t-il confié à Billboard. Ça n'est en effet pas la première fois que Sade se rend sur les lieux. Dans les années 80, le groupe a enregistré Stronger Than Pride et Promises, deux de ses plus grands albums, en Provence.

Le studio Miraval avait cessé toute activité il y a presque deux décennies. Brad Pitt, qui a jeté son dévolu sur la propriété française en 2008, s'est lancé dans la réaffectation du studio voilà quelques années. « C'est un rêve que de voir cet endroit renaître », s'émeut Damien Quintard.

## Daniel Craig reçoit la même décoration que James Bond

L'acteur britannique Daniel Craig, qui a incarné James Bond au cinéma pendant quinze ans, a reçu la même décoration que l'agent 007 mardi, des mains de la princesse Anne, la soeur du roi Charles III.

L'acteur de 54 ans, qui a joué James Bond dans cinq films, de "Casino royale" (2006) à "Mourir peut attendre" (2021), a été fait compagnon de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, un honneur rare que l'auteur An Fleming avait accordé à son agent secret.

"Nous vous attendions...", a tweeté le compte officiel de la famille royale, reprenant une des répliques les célèbres de la saga.

Une photo montre Daniel Craig incliné et souriant devant la princesse Anne, lors d'une cérémonie au château de Windsor.

Cette décoration a été remise à l'acteur "en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au cinéma et au théâtre".

Les liens entre la famille royale et James Bond remontent à plusieurs années.

En 2012 déjà, pour les jeux Olympiques de Londres, la reine Elizabeth II avait tourné une vidéo humoristique où James Bond, joué par Daniel Craig, venait la chercher à Buckingham. Le montage laissait croire que la reine, alors âgée de 86 ans, embarquait dans un hélicoptère avant de sauter en parachute avec 007 au-dessus du stade olympique.

"Mourir peut attendre", qui a été un très grand succès au box office, marquait le dernier James Bond pour Daniel Craig. A l'occasion de la sortie du film, la Royal Navy avait nommé l'acteur commandant honoraire, le même grade que son personnage.

Le mystère reste entier sur le prochain acteur qui incarnera James Bond.

Pour remplacer Daniel Craig, toutes les options semblent ouvertes. James Bond pourrait-il être incarné par le premier acteur noir de la franchise, comme le souhaitent certains fans ?

Ou bien une femme pourrait-elle endosser son costume, comme l'a déjà laissé entendre Barbara Broccoli, la productrice historique des aventures de l'espion au flegme légendaire ?



Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Prélucolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
 N°: 28/2022/CH/INV  
 « Séance publique »**

Le 22 novembre 2022 à 14:30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF – MS	720 386.40 DHS (sept cent vingt mille trois cent quatre-vingt-six dirhams quarante centimes)	10 000.00 DHS (dix mille dirhams)
02	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) lycées collégiaux relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF – MS	630 127.20 DHS (six cent trente mille cent vingt-sept dirhams vingt centimes)	9 000.00 DHS (neuf mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs**

**N°8428/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Prélucolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT  
 SUR OFFRES DES PRIX N°16/FDR/MR/2022  
 (Séance publique)**

Le 23/11/2022 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, guélliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre N° 16/FDR/MR/2022 ayant pour objet: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux de construction de sept (07) bibliothèques, quatre (04) salles d'enseignement et quatre (04) salles d'informatique aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech, en deux lots séparés.

**Lot N°01:** L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux de construction de sept (07) bibliothèques aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech.

**Lot N°02:** L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux de construction de quatre (04) salles d'enseignement et quatre (04) salles d'informatique aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit :

Lot N°	Montant du cautionnement provisoire		Montant de l'estimation des études en DHS TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
1	450.00	Quatre cents cinquante dirhams	30 000.00	Trente mille dirhams
2	450.00	Quatre cents cinquante dirhams	30 000.00	Trente mille dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Toute fois le dossier technique doit comprendre :

- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément; délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans le domaine suivant :

Activité	QUALIFICATION	Catégorie
EG	EG.1	4
CQ	CQ.1	

**N°8431/PA**

Royaume Du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Prélucolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT « Au rabais ou à majoration »  
 N°48/INV/2022 (Séance publique)**

Le 22/11/2022 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guélliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert « Au rabais ou à majoration » ayant pour objet: Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement secondaire collégial et qualifiant relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:

- LOT N°01: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée qualifiant LE PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN à la commune territoriale HARBIL à MARRAKECH
- LOT N°02: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'internet du lycée collégial ALMAWARDI à la commune territoriale SID ZWIN à Marrakech;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en DHS		Estimations de la prestation en DHS TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	45 000.00	quarante cinq mille dirhams	2 981 892.00	Deux millions neuf cent quatre vingt et un mille huit cent quatre vingt douze dirhams
02	12 000.00	Douze mille dirhams	796 980.00	Sept cent quatre vingt seize mille neuf cent quatre vingt dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- ✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

**N°8429/PA**

Royaume Du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Prélucolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT « Au rabais ou à majoration »  
 N°: 49/INV/2022  
 (Séance publique)**

Le 22/11/2022 à 11H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guélliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert « Au rabais ou à majoration » ayant pour objet: Travaux de construction de trente-trois (33) salles de classe précolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés :

- LOT N°01:Construction de treize(13) salles de classe précolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°02:Construction de dix (10) salles de classe précolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°03:Construction de dix (10) salles de classe précolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en DHS		Estimations de la prestation en DHS TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	60 000.00	soixante mille dirhams	3 996 833.24	Trois millions neuf cent quatre vingt seize mille huit cent treize dirhams vingt quatre centimes
02	43 000.00	Quarante trois mille dirhams	2 841 744.00	deux millions huit cent quarante et un mille sept cent quatre-vingt quatre dirhams
03	43 000.00	Quarante trois mille dirhams	2 841 744.00	deux millions huit cent quarante et un mille sept cent quarante quatre dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- ✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

**N°8430/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL  
RÉGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2022/BRO

Le 22/11/2022 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'équipement par système de pompage solaire complet du forage ich rowadi à la commune de saka -Province de Guercif.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La caution provisoire :12.000,00 DHS (Douze mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**842 400,00 DHS (huit cent quarante-deux mille quatre cent dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

**Dossier Technique comprenant :**

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Qualifications	Classe
J	J3	4

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8432/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL  
RÉGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°26/2022/BRO

Le 22/11/2022 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de renforcement de la conduite d'adduction vers centre sebbab, commune sebbab -Province de Guercif.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La caution provisoire :22.000,00 DHS (Vingt-deux mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**2 224 012,80 DHS (deux million deux cent vingt quatre mille douze dirhams 80cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

**Dossier Technique comprenant :**

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Qualifications	Classe
C	CI	4

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8433/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
PACHALIK DE BEN AHMED  
COMMUNE DE BEN AHMED  
D.A.J.A.F  
S.R.H.F.C  
REGIE DES RECETTES

### Avis de vente aux enchères publiques

Le président de la commune de Ben Ahmed porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères publique aura lieu le : **Mardi 15 Novembre 2022 à 11.00 heures du matin** au siège de la fourrière communale de Ben Ahmed concernant des véhicules, des motocyclettes, des animaux et des objets divers saisis et qui n'ont pas été retirés dans les délais impartis.

LOT	NOMBRE	CAUTION (DH)	PRIX D'OUVERTURE (DH)
Véhicules en état ferraille	09	5.000,00	30.000,00
Motocycles	24	5.000,00	30.000,00
Animaux : + Moutons et caprins	06	1000,00	3000,00
Divers	-	1000,00	2000,00

- Les enchérisseurs doivent consulter les lots en question pendant les jours et les heures ouvrables de la commune de Ben Ahmed.

- Les enchérisseurs doivent être munis de la carte nationale d'identité électronique (CINE) après dépôt de la caution provisoire en espèce chez le régisseur de la commune.

- Les paiements seront effectués immédiatement au régisseur de recettes de la commune de Ben Ahmed plus 10% du prix de vente.

- Toute abondance ou non-paiement par le bénéficiaire entraînera à la confiscation automatique du cautionnement correspondant au lot concerné.

- Le bénéficiaire de l'adjudication doit s'engager à enlever les objets vendus au plus tard le : 20/11/2022

Observation : Au même moment et au même endroit de la semaine suivante, et pour une seule fois, une autre adjudication publique aura lieu pour vendre les lots qui n'ont pas été vendus.

N°8435/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la Région Marrakech-Safi  
Préfecture de Marrakech  
Commune de Marrakech  
Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali  
Direction de l'Arrondissement  
Service de Finance et Comptabilité

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (Séance publique)

Le Mercredi 23 Novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé pour le compte de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président du même Arrondissement, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

N° d'appel d'offre	Objet de l'appel d'offre	Estimation des coûts	Caution provisoire
39/2022/ASYBA	Entretien de bâtiments administratifs	Cent Soixante-Treize Mille Quatre Cents Dirhams TTC (173.400,00 Dhs)	5.000,00 Dhs
40/2022/ASYBA	Achat d'article de sport	Cent Quatre-Vingt-Onze Mille Quatre Cent Six Dirhams TTC (191.406,00 Dhs)	5.000,00 Dhs
41/2022/ASYBA	Achat de cadeaux remis en prix	Cinquante-Neuf Mille Six Cent Soixante-Quatre Dirhams TTC (59.664,00 Dhs)	2.000,00 Dhs

Les catalogues exigés par le dossier des appel d'offres No 39/2022/ASYBA - No 40/2022/ASYBA et No 41/2022/ASYBA doivent être déposés dans le bureau des marchés de cette Arrondissement, avant le Mardi 22 Novembre 2022 à 16 heures 30min.

L'appel d'offres No 39/2022/ASYBA est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), Cooperatives, Unions de Cooperatives et Autos Entrepreneurs.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau du Marché Service de Finance et Comptabilité de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27,29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ♦ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'Arrondissement Sidi Youssef ben Ali.
- ♦ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ♦ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ♦ Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°8434/PA

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale  
du Pré-scolaire & des Sports*

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

---

**AVIS RECTIFICATIF**

**Il est porté à la connaissance du public que :**

1. L'avis de l'appel d'offres N° 93/INV/DPSS/2022 dont l'ouverture des plis est prévu le 14/11/2022 à 10h00 et publié au journal libération du 22/10/2022 est rectifié comme suit :

AO N°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
93/INV/DPSS/2022	A : Construction	A2	3

**Au lieu du:**

Lots	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
93/INV/DPSS/2022	A : Construction	A2	3

2. Le reste sans changement.

N°8436/PA

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale  
du Pré-scolaire & des Sports*

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :97/INV/DPSS/2022**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 21/11/2022 à partir de dix heures 40 min du matin (10h40min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du pré-scolaire et des sports site à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix en lot unique concernant : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SAINTEAIRE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit.**

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Prévisoire
97/INV/DPSS/2022	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SAINTEAIRE DANS LES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 432 728,00 Dirhams TTC (Un million quatre cent trente-deux mille sept cent vingt-huit dirhams 00 centimes TTC)	15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8439/PA

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale  
du Pré-scolaire & des Sports*

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :95/INV/DPSS/2022**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 21/11/2022 à partir de dix heures 00 min du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du pré-scolaire et des sports site à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix en lot unique concernant : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS 03 BUREAUX ADMINISTRATIFS AU LYCEE ZINEB NAFZAOUA A LA VILLE DE SIDI SLIMANE, comme suit.**

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Prévisoire
95/INV/DPSS/2022	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS 03 BUREAUX ADMINISTRATIFS AU LYCEE ZINEB NAFZAOUA A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	297 528,00 Dirhams TTC (deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent vingt-huit dirhams 00 centimes TTC)	5 000,00 dhs (Cinq mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8437/PA

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale  
du Pré-scolaire & des Sports*

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :96/INV/DPSS/2022**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 21/11/2022 à partir de dix heures 20 min du matin (10h20min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du pré-scolaire et des sports site à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix en lot unique concernant : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BUREAUX ADMINISTRATIFS DANS LES ECOLES PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit.**

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Prévisoire
96/INV/DPSS/2022	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BUREAUX ADMINISTRATIFS DANS LES ECOLES PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 095 456,00 Dirhams TTC (Un million quatre-vingt-quinze mille quatre cent cinquante-six dirhams 00 centimes TTC)	15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8438/PA



**AVIS RECTIFICATIF DE  
L'APPEL D'OFFRE OUVERT N°37/2022**

Il est porté à la connaissance des sociétés intéressées par l' A/O n° 37/2022 relatif à l' ACHAT DE MATERIEL AUDIO-VISUEL DESTINES AUX MAISONS DE JEUNES RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ENFANCE ET DES AFFAIRES FEMININES -LOT UNIQUE publié dans le journal libération n° 9750 du 21/10/2022, le journal ALITTIHADAL ICHTIRAKI N° 13279 du 21 /10/2022 et le portail des marchés publics que :  
**Les concurrents doivent envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982.21 du 14/12/2021.**

Le reste sans changement

N°8440/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.A.A/S.B.M

**Avis Rectificatif  
de l'A.A.O.O N° 26/2022/INDH**

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°26/2022/INDH relatif à EQUIPEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES: SALLE POLYVALENTE AU LYCEE COLLEGIAL ABDERRAHMANE DOUKKALI, BIBLIOTHEQUE AU LYCEE QUALIFIANT OMAR AL MOKHTAR ET ESPACE D'ORIENTATION AU LYCEE COLLEGIAL IBN BAJA EN MATERIELES INFORMATIQUE ET MOBILIER DE BUREAU PROVINCE EL AJDIDA que L'estimation des couts de prestations est 435.600,00 dh (quatre cent trente cinq mille six cent dh au lieu de (528.676,80 dh) toutes taxe comprises Le reste sans changement.

N°8441/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°027/2022/CHUIRC  
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications seront introduites dans le dossier de l'Appel d'offres N° 027/2022/CHUIRC :  
**ACHAT D'UNE PLATEFORME HYPERCONVERGEE**

\* Le Descriptif technique de la troisième caractéristique du prix n°3 « SOLUTION DE VIRTUALISATION » sera modifié.

\*Ainsi, la date d'ouverture des plis prévue le 01/11/2022 à 12 h 00 min sera reportée au 10/11/2022 à 09h 30 min

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°8442/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA  
\*\*\*\*\*  
D.G.S

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 07/2022/BP**

Le 22/11/2022 à 11h00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : **Achèvement des travaux de construction d'un centre artisanal et une salle d'exposition à la Commune d'El Hanchane – Province d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Dix mille Dirhams (10 000,00 DH).**  
L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **Cinq cent quatre vingt douze mille deux cent quatre vingt six Dirhams et quarante centimes (592 286,40 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception du Bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau précité.
- Soit envoyer par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Equipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8443/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE BENI MELLAL KHENIFRA  
PROVINCE DE BENI-MELLAL  
COMMUNE OULED SAID L'OULED

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 01/2022**

Le jeudi 24 novembre 2022 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de président de la commune ouled said l'oued à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : **STADES ET COMPLEXES SPORTIFS: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SOCIO-SPORTIF DE PROXIMITE EN GAZON SYNTHETIQUE A LA COMMUNE OULED SAID L'OULED .**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune .  
Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30 000,00 dhs (Trente Mille Dirhams)**  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **939 765.11 dhs ( Neuf cent trente neuf Mille sept cent soixante cinq dhs,11 cts)**

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.
- ✓ Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux des marchés de la commune.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation :

\*Pour les concurrents installés au Maroc :

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP/

Secteur	Qualification	Classe Minimale
O	O2	Classe 3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N°8444/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم شيشاوة  
دائرة أموتوكة  
لهادة أموتوكة  
الجماعة الترابية رحالة

**إعلان عن ميازة**

الكفاءة المهنية لولوج منصب تقني من الدرجة الأولى، السلم 11  
وتقني من الدرجة الثانية السلم 10

يعلم رئيس المجلس الجماعي لجماعة رحالة، عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج منصب تقني من الدرجة الأولى و تقني من الدرجة الثانية وذلك يوم: 27 يونيو 2022 على الساعة التاسعة بمقر جماعة رحالة لفائدة التقنيين من الدرجة الثانية والتقنيين من الدرجة الثالثة الذين قضوا 06 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة. عدد المناصب الممتحن بشأنها: منصب واحد لكل فئة. ويشتمل الامتحان على ما يلي:

**• الاختبارات الكتابية:**

1- اختبار كتابي: يتعلق بالقطاع المعني (المدة: 03 ساعات — المعامل 3)

**الاختبار الشفوي:**

تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء. ومهامه وتخصصه وتعتبر قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها (المعامل 2). تمنح عن كل اختبار نقطة عديدة تتراوح بين 0 و 20 وتعتبر إقصائية كل نقطة تقل عن 20/05. يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المرشحون الحاصلين على معدل لا يقل عن 10 على 20 في الاختبار الكتابي دون الحصول على نقطة إقصائية. وعلى الراغبين في المشاركة، إيداع ملفاتهم مباشرة لدى مصلحة الموظفين بالجماعة. وتتكون ملفات الترشيح من الوثائق التالية:

1- طلب خطي موجه لرئيس المجلس  
2- نسخة من آخر قرار الترشيح  
ويعتبر يوم 18 يونيو 2022 آخر أجل لقبول طلبات الترشيح.

N°8445/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE EL KELAA DE SRAGHNA  
BENI AMEUR CERCLE D EL KELAA  
CIADT DES AIN IGLJ OULAD SAID  
C.T SIDI MOUSSA

**AVIS DE CONCOURS :nr 08/2022**

Le Président De La Commune SIDI MOUSSA Annonce Qu'un Concours D'aptitude Professionnelle Pour Accéder Aux grades adjoint administratif 1er grade- Aura Lieu 18 décembre 2022 A La CT SIDI MOUSSA , Ce Concours Est Ouvert Devant Les Fonctionnaires De La Commune, Ayant Un Grade adjoint Technique 3eme grade- , Titulaire Et Disposant Du 06 Ans D'ancienneté Audit Grade Jusqu'au 31 DECERMBRE 2022, Le Nombre De Postes A Pourvoir Est Un Seul (01). Les Fonctionnaires De La Commune Ayant Les Condition Requises Précitées Sont Appels A Déposer Leurs Demandes De Candidature Auprès Du Service Du Personnel Avant 09 décembre 2022 Dernier Délais D'acceptation Des Demandes.

Les Epreuve Du Concours Sont Comme Suit ;

**ADJOINT TECHNIQUE 2ER GRADE-**

Epreuve	Durée (Heure)	Coefficient
➤ épreuve écrite: les emplois ou des tâches pratiques par le personnel degré examinateur y appartenant ou sur le terrain des termes de référence du ministère concerné.	2	3
➤ Épreuve orale: La discussion a porté sur des sujets bibliques, le cas échéant, ainsi que les tâches et répartir le candidat et tester ses capacités à exercer les fonctions liées principalement examinateur sur eux.	Entre 15 et 30 min	2

N°8446/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE D'INTERIEUR  
REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE AIT ISHAQ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 06/2022**

Le 24/11/2022 à 10h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'AIT ISHAQ, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de mise à niveau du centre AIT ISHAQ 3ème tranche (Rue lycée HASSAN LYOUSSI, Route du collège EZAYTOUNA et école communautaire, Rue de la mosquée Nouveau Quartier, Rue de la mosquée Quartier ESSAADA, Rue EL MELLAH Hay EL MASSIRA) commune AIT ISHAQ province KHENIFRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la commune AIT ISHAQ, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

♦ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **55.000,00 Dhs (Cinquante-cinq Mille Dirhams)**.

♦ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **1 868 688.00 dhs (Un million huit cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt-huit Dirhams)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de la commune d'AIT ISHAQ.  
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer électroniquement dans le portail des marchés publics selon l'article 6 du décret n° 20.14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir : Selon le nouveau système :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
B	B-1	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.

N°8448/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
CERCLE EL KELAA -AHL GHABA  
CAIDAT AHL GHABA  
COMMUNE EL MARBOUH

**AVIS DE CONCOURS**

Le Président De La Commune EL MARBOUH Annonce Qu'un Concours D'aptitude Professionnelle Pour Accéder Aux grades adjoint administratif 1er grade- Aura Lieu 10 décembre 2022 A La CT EL MARBOUH, Ce Concours Est Ouvert Devant Les Fonctionnaires De La Commune, Ayant Un Grade adjoint administratif 2eme grade- , Titulaire Et Disposant Du 06 Ans D'ancienneté Audit Grade Jusqu'au 31 DECERMBRE 2022, Le Nombre De Postes A Pourvoir Est Un Seul (01). Les Fonctionnaires De La Commune Ayant Les Condition Requises Précitées Sont Appels A Déposer Leurs Demandes De Candidature Auprès Du Service Du Personnel Avant 02 décembre 2022 Dernier Délais D'acceptation Des Demandes.

Les Epreuve Du Concours Sont Comme Suit ;

**ADJOINT ADMINISTRATIFS 1ER GRADE-**

Epreuve	Durée (Heure)	Coefficient
➤ épreuve écrite: les emplois ou des tâches pratiques par le personnel degré examinateur y appartenant ou sur le terrain des termes de référence du ministère concerné.	2	3
➤ Épreuve orale: La discussion a porté sur des sujets bibliques, le cas échéant, ainsi que les tâches et répartir le candidat et tester ses capacités à exercer les fonctions liées principalement examinateur sur eux.	Entre 15 et 30 min	2

N°8447/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de  
Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE SEANCE PUBLIQUE

N° 02 /C.A / BG/2022  
Le 22/11/2022 à 10 Heures , il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES DE COMMANDEMENTS RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/Service des Marchés de cette province.

Il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

\* Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 4.025.000,00 Dh (Quatre Millions Vingt Cinq Mille Dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.

Les Architectes peuvent :  
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).

- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.  
• Une visite des lieux, est prévue le 14/11/2022 à 10 Heures, rendez vous à la division des Equipements (D.E.) à la wilaya. (présence obligatoire).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 8451/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'ESSAQUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ESSAQUIRA  
D.G.S

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2022/BP

Le 22/11/2022 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : Achèvement des travaux de réhabilitation de l'établissement de protection sociale à la Commune d'El Han-chane - Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau

des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix mille (10 000,00 DH) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Quarante trois mille cinq cent cinquante deux Dirhams et quatre vingt Centimes (403 552,80 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception du Bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau précité.

- Soit envoyer par voie électronique.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 8452/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE TAOURIRT  
CERCLE DEBDOU  
CAIDAT EL GAADA  
COMMUNE SIDI  
ALI BELKACEM

Avis d'appel d'offres ouvert N° 04/2022/CSAB

Le Mardi 29 Novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Sidi Ali Belkacem, Cercle Debdoou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour CREUSEMENT DES FORAGES AUX DOUARS : TA-RAOUT -OULED ABDEL-LAH -SAMGHANE ET AIN ICHAFENE - COMMUNE DE SIDI ALI BELKACEM -PROVINCE DE TAOURIRT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Sidi Ali Belkacem , il peut également être télé-chargé à partir du portail des Marchés publics (WWW.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatorze Mille dirhams (14.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Sept Cent Soixante Douze Mille Trois Cent Vingt Dirhams ,00 CTS (772.320,00 Dhs)

Il est prévue une visite des lieux le : 16 Novembre 2022 à 11h depart depuis le siege de la commune de sidi ali belkacem

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs offres

par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 17 du règlement de consultation.

N° 8453/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
COMMUNE  
AGUELMOUS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 03/2022/CA  
(Séance publique)

Le 30 Novembre 2022 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le président de la commune Aguelmous à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant : Gestion déléguée du transport de viandes et transport de gouttes dans le territoire de la commune Aguelmous

Province de Khenifra pour une période de Trois ans (03 ans) à compter de la date du début de l'exploitation. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés de la commune Aguelmous. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000.00 Dhs « Dix Mille Dhs »

L'estimation du coût des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Mille dirhams TTC (100.000,00 Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune Aguelmous.

• Soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail de marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 8454/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE D'EL BOROJU  
CAIDAT DE DAR CHAFFAI  
COMMUNE DE DAR CHAFFAI

AVIS RECTIFICATIF

Avis rectificatif concernant l'annonce sur votre journal n°9745 du samedi/dimanche 15/16 octobre 2022

Le mardi 08 novembre 2022 à 11:00 h au lieu de mercredi 08 novembre, il sera procédé dans le bureau de Mr le président de la commune de dar chaffai à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 01/C. D. C /2022 pour :L'affermage du souk hebdomadaire de la Commune de DAR CHAFFAI sauf l'abattoir communal au titre de l'année : 2023

N°8449/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION  
Université Mohammed Premier  
Faculté de Médecine et de Pharmacie  
Oujda

Avis d'appel d'offres ouvert  
Séance publique

Le 23/11/2022 à partir de 09h00mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix, séance publique concernant :

A.O n°	Désignation	Date d'ouverture	Cautionnement en DH	Estimation en DH TTC	Date limite de dépôt de la documentation technique
06 FMP0 2022 BF	Travaux d'aménagement pour la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda.	23/11/2022 à 09 h 00 mn	Lot 1 : 15 000,00 (Quatre Mille Dirhams) Lot 2 : 8 000,00 (Huit Mille Dirhams) Lot 3 : 5 000,00 (Cinq Mille Dirhams) Lot 4 : 3 000,00 (Trois Mille Dirhams) Lot 5 : 2 000,00 (Deux Mille Dirhams)	Lot 1 : 612.510,00 Dhs TTC (Six cent douze mille cinq cent dix Dirhams toutes taxes comprises) Lot 2 : 388.060,00 Dhs TTC (Trois cent quatre-vingt-huit mille soixante-huit dirhams toutes taxes comprises) Lot 3 : 259.368,00 Dhs TTC (Deux cent cinquante-neuf mille trois cent soixante-huit Dirhams toutes taxes comprises) Lot 4 : 112.260,00 Dhs TTC (Cent douze mille deux cent soixante Dirhams toutes taxes comprises) Lot 5 : 117.720,00 Dhs TTC (Cent dix-sept mille sept cent vingt Dirhams toutes taxes comprises)	
07 FMP0 2022 BF	Achat de verroterie et petit outillage pour la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda	23/11/2022 à 10h00mn	Lot 1 : 2 000,00 (Deux Mille Dirhams) Lot 2 : 1 000,00 (Mille Dirhams) Lot 3 : 1 000,00 (Mille Dirhams) Lot 4 : 3 000,00 (Trois Mille Dirhams) Lot 5 : 1 000,00 (Mille Dirhams)	Lot 1 : 62.328,00 Dhs TTC (Soixante-deux mille deux cent trente-huit Dirhams toutes taxes comprises) Lot 2 : 42.360,00 Dhs TTC (Quarante-deux mille trois cent soixante Dirhams toutes taxes comprises) Lot 3 : 38.220,00 Dhs TTC (Trente-huit mille cinq cent vingt Dirhams toutes taxes comprises) Lot 4 : 71.289,00 Dhs TTC (Soixante et onze mille cinq cent quatre-vingt-neuf Dirhams toutes taxes comprises) Lot 5 : 34.624,00 Dhs TTC (Trente-quatre mille six cent vingt-quatre Dirhams et quatre-vingt centimes Toutes Taxes Comprises)	Dernier délai : 23/11/2022 à 16 h 00 mn. Lieu : Service Economique de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda
08 FMP0 2022 BF	Achat de matériel première pour la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda	23/11/2022 à 10h00mn	Lot 1 : 8 000,00 (Huit Mille Dirhams) Lot 2 : 4 000,00 (Quatre Mille Dirhams) Lot 3 : 1 000,00 (Mille Dirhams)	Lot 1 : 208.710,00 Dhs TTC (Deux cent mille sept cent dix-huit Dirhams toutes taxes comprises) Lot 2 : 99.990,00 Dhs TTC (Quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix Dirhams toutes taxes comprises) Lot 3 : 35.322,00 Dhs TTC (Trente-cinq mille trois cent vingt-deux Dirhams toutes taxes comprises)	
09 FMP0 2022 BF	Achat de matériel informatique pour la faculté de Médecine et de pharmacie d'Oujda	23/11/2022 à 11 h 00 mn	Lot 1 : 5 000,00 (Cinq Mille Dirhams) Lot 2 : 1 000,00 (Mille Dirhams)	Lot 1 : 206.400,00 Dhs TTC (Deux cent six mille quatre cent Dirhams toutes taxes comprises) Lot 2 : 35.000,00 Dhs TTC (Trente-cinq mille Dirhams toutes taxes comprises)	

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du bureau du service économique de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda, ils peuvent également être télé-chargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ou du site de la Faculté www.fmpo.unp.ma

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui les demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Mohammed Premier d'Oujda ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du service économique de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda.
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 8 Kaads 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement précité, à savoir :

- 1) Dossier administratif comprenant :
  - a) La déclaration sur l'honneur conformément à l'article 26 du Règlement propre des marchés de l'université Mohamed Ier d'Oujda.
  - b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant ;
  - c) Pour les groupements, une copie légalisée de la covention constitutive du groupement prévue à l'article 140 ci-dessous.
- 2) Dossier technique comprenant :
  - ✓ Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
  - ✓ Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté lesdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son apposition.
- 3) Le CPS doit être signé et cacheté par le soumissionnaire et portant la mention lu et accepté à la dernière page.

N°8450/PA

Constitution  
AB CORPORATE  
Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du 04  
Aout 2022 à Casablanca, ont  
été établis les statuts d'une  
société dont les caractéris-  
tiques sont les suivantes :  
Dénomination : AB COR-  
PORATE SARL D'ASSOCIE  
UNIQUE « SARLAU »  
Objet : Import export  
Transactions immobilières  
Consulting ingénierie de  
formation et formation  
Transport de marchandises  
Toutes autres activités com-  
merciales financières ou  
autres  
Siege social : 3 Rue Ain  
Aouda Res.windsor N°6  
Bourgogne Casablanca  
Durée : 99 ans  
Capital social : 100 000 DH  
divisé en 1000 parts de 100  
DH chacune.  
Gérance de la société : la so-  
ciété est gérée par M.  
Amine Souddati gérant  
unique  
Année sociale : du 1er jan-  
vier au 31 décembre  
Le dépôt légal pour l'im-  
matriculation au registre de  
commerce de Casablanca a  
été effectué en  
Date du 22 septembre 2022  
sous le numéro : 556285  
N° 8455/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE RHAMNA  
CERCLE RHAMNA  
CAIDAT BOUCHANE  
COMMUNE  
TERRITORIAL  
AIT TALEB  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°01/2022

Le : 24/11/2022 à 10h du  
matin sera procédé, au  
siège de la Commune Terri-  
torial AIT TALEB à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres sur offres de  
prix pour :  
- LOYER DU SOUK HEB-  
DOMADAIRE  
RELEVANT CR AIT TALEB  
/CERCLE RHAMNA /  
PROVINCE RHAMNA  
Le dossier d'appel d'offre  
peut être retiré auprès du  
service technique, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés de l'état. www.mar-  
chespublics.gov.ma  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 30.000,00 DHS (TRENTÉ  
MILLE DIRHAMS)  
Le prix d'ouverture de droit  
de location des dépen-  
dances du Souk Hebdoma-  
daire Commencement à la  
somme de 8000,00 Dirhams  
(Huit Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29 ,et 31du décret n° : 2-  
12-349 du 20 mars 2013 re-  
latif aux marchés publics  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du président  
• Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité.  
• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offre au début de  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
• Soit Electronique  
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues  
par l'article n° :02ef09 du  
règlement de consultation .  
N° 8456/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE RHAMNA  
CERCLE RHAMNA  
CAIDAT BOUCHANE  
COMMUNE  
TERRITORIAL  
AIT TALEB  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°02/2022

Le : 24/11/2022 à 11h du  
matin sera procédé, au  
siège de la Commune Terri-  
torial AIT TALEB à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres sur offres de  
prix pour :  
- loyer de l'abattoir  
RELEVANT CR AIT TALEB  
/CERCLE RHAMNA /  
PROVINCE RHAMNA  
Le dossier d'appel d'offre  
peut être retiré auprès du  
service technique, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés de l'état. www.mar-  
chespublics.gov.ma  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 5.000,00 DHS (CINQ  
MILLE DIRHAMS)  
Estimation des coûts d'af-  
faires à partir de : 600,00 dhs  
par mois (Six Cent Di-  
rhams)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29 ,et 31du décret n° : 2-  
12-349 du 20 mars 2013 re-  
latif aux marchés publics  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du président  
• Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité.  
• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offre au début de  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
• Soit Electronique.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article n° :2 et 9 du rè-  
glement de consultation.  
N° 8457/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE TAROUADANT  
CERCLE OULED  
BERHIL  
CAIDAT EL FAID  
COMMUNE ARAZANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N : 11/2022

Le 25/11/2022 à 10 h du  
matin, il sera procédé au  
bureau de Mr le président  
de la commune ARAZANE,  
à l'ouverture des plis rela-  
tifs à l'affermage D'ABAT-  
TOIR COMMUNAL DU  
SOUK HEBDOMADAIRE  
DE LA COMMUNE ARA-  
ZANE à compter du  
01/01/2023 au 31 décem-  
bre 2025.  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 6.000, 00 dhs (Six mille di-  
rhams).  
L'estimation d'affermage  
d'abattoir communal pour  
la période sus-indiquée ne  
doit pas être inférieure à la

somme de 5000.00 Dirhams  
(cinq mille dirhams)par  
mois.

Dossier à retirer auprès bu-  
reau du marches de la com-  
mune ARAZANE ou le  
télécharger du portail des  
marchés publics: www.  
marchespublics.gov.ma .  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29, et31 du décret  
N°349.12.2du 20 Mars 2013  
relatif aux marchés publics.  
Les plis devront être dépo-  
sés :

- Soit auprès bureau des  
marchés de la commune  
ARAZANE contre récé-  
pissé,
- Soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau pré-  
cité,
- ou les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.
- Ou les envoyés par cour-  
rier électronique au portail  
des marchés publics:  
www.marchespublics.gov.  
ma .

Dossier à retirer auprès bu-  
reau du marches de la com-  
mune ARAZANE ou le  
télécharger du portail des  
marchés publics: WWW.  
marchespublics.gov.ma .  
N° 8458/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
MUNICIPALITE DE  
OUARZAZATE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° :18/SP/2022

Le 21 Novembre 2022 à 10h,  
il sera procédé, au Bureau  
du Président du Conseil  
Communal d'Ouarzazate à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert sur  
offres de prix pour : La  
Concession d'exploitation et  
gestion du souk de pois-  
son à la Commune d'Ouar-  
zazate.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: (20.000,00 dhs) Vingt mille  
dirhams.  
L'estimation annuelle fixée  
par le maître d'ouvrage est  
de : Cinquante mille di-  
rhams (50.000,00 dh).  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès de  
Bureau des marchés de la  
Commune d'Ouarzazate  
sis au Bd Mohamed V  
Ouarzazate, Tél./ Fax :  
05.24.88.24.30  
Il peut être aussi téléchargé  
de l'adresse électronique de  
portail des marchés publics:  
www.marchéspublics.gov.  
ma

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n° 2-12-  
349 du 08 Joumada I 1434  
(20 Mars 2013) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au Bureau  
des marchés de la Com-  
mune d'Ouarzazate.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité.

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit les transmettre par  
voie électronique au portail  
des marchés publiques.  
N.B : Visite de lieu aura lieu  
le 07 Novembre 2022 à 10 h.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 25 du décret  
n°2-12-349 précité, à savoir:  
1/ dossier administratif  
comportant :  
a/ la déclaration sur l'hon-  
neur ;  
b/ le récépissé du caution-  
nement provisoire ou l'at-  
testation de la caution  
personnelle et solidaire en  
tenant lieu ;  
c/ la ou les pièces justifiant  
les pouvoirs à la personne  
agissant au nom du concu-  
rent ;  
d/ l'attestation ou sa copie  
conforme à l'origine du per-  
cepteur du lieu d'imposi-  
tion délivrée depuis moins  
d'un an attestant que le  
concurrent est en situation  
fiscale régulière ;  
e/ l'attestation ou sa copie  
conforme à l'origine déli-  
vrée depuis moins d'un an  
par la C.N.S.S certifiant que  
le concurrent en situation  
régulière envers cet orga-  
nisme ;  
f/ le certificat d'immatricu-  
lation au registre de com-  
merce ;  
g/ cahier des charges signé  
par le concurrent portant  
mention « lu et accepté »  
2/ dossier technique com-  
portant :  
a/ une note indiquant les  
moyens humains et tech-  
niques du concurrent, le  
lieu, la date, la nature et  
l'importance des presta-  
tions qu'il a exécutées ou à  
l'exécution desquelles il a  
participé ;  
3/ dossier additif compre-  
nant :  
a/ l'attestation ou pièces  
justifiant l'appartenance à  
la profession de vente de  
poisson.  
4/ dossier financier compre-  
nant /  
a) L'acte d'engagement  
comportant l'offre finan-  
cière annuelle

N° 8459/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 02 /INDH-CA/2022

Le 22 Novembre 2022 à  
10H30, il sera procédé, dans  
la salle des réunions du se-  
crétariat général de la pro-  
vince de Ouarzazate à  
l'ouverture des plis relative  
à la consultation architectu-  
rale pour LES ETUDES AR-  
CHITECTURALES ET  
SUIVI DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE SIX  
UNITES PRESCOLAIRES  
AU NIVEAU DES COM-  
MUNES DE SIROUA,  
KHOUZAMA ET IZNA-  
GUENE A LA PROVINCE  
D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré au service des mar-  
chés du Secrétariat Général  
de la province d'Ouarzazate,  
il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est d'un Million  
Cent Cinquante Mille Di-  
rhams (1.150.000,00 dh ).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101, et 102  
du décret n° 2-12-349 du 8  
joumada I 1434 (20 mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.  
Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au bureau  
d'ordre du secrétariat gé-  
néral de la province d'Ouar-  
zazate, il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré au service des mar-  
chés du Secrétariat Général  
de la province d'Ouarzazate,  
il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics

<http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est d'un Million  
Cent Cinquante Mille Di-  
rhams (1.150.000,00 dh ).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101, et 102  
du décret n° 2-12-349 du 8  
joumada I 1434 (20 mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.

Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au bureau  
d'ordre du secrétariat gé-  
néral de la province d'Ouar-  
zazate sis a avenue  
Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au Bureau  
précité  
-Soit les déposer sous for-  
mat électronique et ce avant  
la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directe-  
ment au président de la  
commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des  
lieux le 10 Novembre 2022  
à 11 heures.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 06 du règlement  
de la consultation architectu-  
rale.

N° 8460/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 02 /INDH-CA/2022

Le 22 Novembre 2022 à  
10H30, il sera procédé, dans  
la salle des réunions du se-  
crétariat général de la pro-  
vince de Ouarzazate à  
l'ouverture des plis relative  
à la consultation architectu-  
rale pour LES ETUDES AR-  
CHITECTURALES ET  
SUIVI DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE SIX  
UNITES PRESCOLAIRES  
AU NIVEAU DES COM-  
MUNES DE SIROUA,  
KHOUZAMA ET IZNA-  
GUENE A LA PROVINCE  
D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré au service des mar-  
chés du Secrétariat Général  
de la province d'Ouarzazate,  
il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics  
<http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est d'un Million  
Cent Cinquante Mille Di-  
rhams (1.150.000,00 dh ).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101, et 102  
du décret n° 2-12-349 du 8  
joumada I 1434 (20 mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.  
Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au bureau  
d'ordre du secrétariat gé-  
néral de la province d'Ouar-  
zazate sis a avenue

Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au Bureau  
précité  
-Soit les déposer sous for-  
mat électronique et ce avant  
la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directe-  
ment au président de la  
commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des  
lieux le 10 Novembre 2022  
à 11 heures.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 06 du règlement  
de la consultation architectu-  
rale.

N° 8461/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 03 /INDH-CA/2022

Le 22 Novembre 2022 à  
11H00, il sera procédé, dans  
la salle des réunions du se-  
crétariat général de la pro-  
vince de Ouarzazate à  
l'ouverture des plis relative  
à la consultation architectu-  
rale pour LES ETUDES AR-  
CHITECTURALES ET  
SUIVI DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE  
QUATRE UNITES PRES-  
COLAIRES AU NIVEAU  
DES COMMUNES D'IMI-  
NOULAONE ET TOUN-  
DOUTE A LA PROVINCE  
D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré au service des mar-  
chés du Secrétariat Général  
de la province d'Ouarzazate,  
il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics  
<http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de Sept Cent  
Soixante Dix Mille Dirhams  
(770.000,00 dh ).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101, et 102  
du décret n° 2-12-349 du 8  
joumada I 1434 (20 mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.

Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au bureau  
d'ordre du secrétariat gé-  
néral de la province d'Ouar-  
zazate sis a avenue Mohamed  
VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au Bureau  
précité  
-Soit les déposer sous for-  
mat électronique et ce avant  
la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directe-  
ment au président de la  
commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des  
lieux le 10 Novembre 2022  
à 11 heures.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 06 du règlement  
de la consultation architectu-  
rale.

N° 8462/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Marrakech  
Safi  
Province de Safi  
Secrétariat Général  
D.B.M

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT EN  
SEANCE PUBLIQUE  
N° 84/INDH/2022 EN  
DATE DU 22/11/2022

Le 22/11/2022 à 11H30, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE D'HEMODIALYSE A LA CT HRARA A LA PROVINCE DE SAFI

Appel d'offres ouvert N°: 84/INDH/2022.  
Date d'ouverture des plis : 22NOVEMBRE 2022 à 11H30.

Objet de l'appel d'offres ouvert : TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE D'HEMODIALYSE A LA CT HRARA A LA PROVINCE DE SAFI  
La caution provisoire est fixée à : 16 000.00 DHS(SEIZE MILLE DI-

RHAMS)  
L'estimation du Maître d'ouvrage : 1 121 520.00DHS TTC(UN MILLIONCENT VINGT ET UN MILLE CINQ CENT VINGT DIRHAMS).

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics. La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N2 0-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés

au Secrétariat général de la Province de Safi.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division précitée ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8467/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE  
D'AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 40 / 2022 / HZ  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le 25/11/2022 à 11h00mn,  
il sera procédé en séance

publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Contrôle extérieur topographique des Travaux d'élargissement, de renforcement et d'aménagement des voies cyclables de la RP2017 entre PK 34+000 et PK 45+000 sur 11 Km- Province d'Al Haouz-  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des mar-

chés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>  
Le cautionnement provisoire est fixé à : Trois Mille Dirhams (3000,00) Dh.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent QuatreMille dirhams 0 centime TTC (204 000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- soit déposer contre récé-

pisés leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de consultation.  
N° 8468/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M./SM

AVIS RECTIFICATIF  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DES PRIX N° 12/2022/INDH

Le Gouverneur de la Préfecture de Mohammedia porte à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis prévue le 08/11/2022 à 10 h concernant l'appel d'offres ouvert sur offres des prix N°12/2022/INDH publié au journal libération S/N 9740 du 8-9-10/10/2022, le journal Rissalat Al Oumma S/N 12253 du 8-9-10/10/2022et le portail des marchés publics en date 11/10/2022 à 10h, relatif aux travaux d'achèvement du centre social pour les personnes en situation de précarité sis à boulevard Moukawama Mohammedia, sera reportée au 10/11/2022 15h.

N°8463/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° : 41/2022/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 25/11/2022 à 11 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement du Transport et de l'EAU d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

**Contrôle de la qualité des Travaux d'élargissement, de renforcement et d'aménagement des voies cyclables de la RP2017 entre PK 34+000 et PK 45+000 sur 11 Km- Province d'Al Haouz.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de l'EAU d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Six mille (6 000,00) Dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Vingt Neuf Mille Sept Cent Soixante Quatre dirhams 00 centime TTC (429 774,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
  - soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
  - soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation

Les concurrents installés au Maroc :  
Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit pour laboratoires installés au Maroc

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ: Contrôle de qualité	2	CQ.4 : Contrôle des travaux de chaussée bitumineuses type I a base de mélange hydrocarboné courant (GE, EB GBB) CQ.6 : Contrôle des travaux de chaussée à base de graves traitées aux liants hydrauliques CQ.7 : contrôle des travaux des ouvrages d'art courant. CQ.16 : contrôle de la qualité de signalisation horizontale routière.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°8466/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE DRAA - TAFILALET  
PROVINCE D'ERRACHIDIA  
CERCLE DE RISSANI  
CAIDAT DE RISSANI  
COMMUNE BNI-M'HAMED SIJLMASSA

AVIS  
D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
Au Titre Année 2022

Le Président de la Commune de Bni-M'hamedsijlmassa, Avise qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'année 2022 au siège de la commune, pour les fonctionnaires de la commune, Ceux qui remplissent les conditions statutaires pour accéder aux grades indiqués dans le tableau suivant :

Catégorie	Nombre de postes	Conditions	Date d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers
Adjoint Technique 2° Grade	01	Six années d'ancienneté effectif en qualité Adjoint Technique 3° Grade	26-11-2022	21-11-2022
Adjoint Technique Grade Principal	01	Six années d'ancienneté effectif en qualité Adjoint Technique 1° Grade		
Rédacteur 2° grade	01	Six années d'ancienneté effectif en qualité Rédacteur 3° grade		

Pour Participer à Cet Examen il faut déposer les demandes de Candidature au Bureau d'ordre de la commune avant la date limite fixée dans le calendrier d'examen .

N°8464/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DARAA-TAFILALET  
PROVINCE D'ERRACHIDIA  
CERCLE DE RISSANI  
CAIDAT DE RISSANI  
C.T DE BNI-M'HAMED SIJLMASSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°02/2022et 03/2022

Il sera procédé dans les bureaux deMonsieur Le président de la Commune de Bni-M'hamed Sijlmassa à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offre de prixindiqués dans le tableau ci-dessous :

N° d'appel d'offres	OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	Estimation En Dhs	Caution provisoire en DHS	Date d'ouverture des plis	Heure
02/2022	EXTENSION DU RESEAU D'ELECTRICITE BASSE TENSION POUR QUELQUES KSOURS, ET TRANSFÈREMENT DES SUPPORTS DE LIGNE HTA ET BTA GENES PAR LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT LES KSOURS, ET DE QUELQUES SUPPORTS GENANTS DES PROPRIETES, A LA COMMUNE BNI M'HAMED SIJLMASSA, EN LOT UNIQUE. -Province d'ERRACHIDIA	(982 981.34dhs)Neuf Cent Quatre Vingt Deux Mille Neuf Cent Quatre Vingt Un dirhams ; 34Cts	(2000.00dhs) VingtMille dirhams	30-11-2022	10H
03/2022	Electrification 2°/1° et 1° catégorie de quelques agglomérations aux axes de route N°17 et N°17 AA LA COMMUNEde BNI M'HAMED SIJLMASSA : (PROVINCE ERRACHIDIA).	(1 499 285.96 dhs)Un Million Quatre Cent Vingt Dix Neuf Mille Deux Cent Quatre Vingt Cinq dirhams ; 96 Cts	(30 000.00dhs) Trente Mille dirhams	30-11-2022	12 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune de Bni-M'hamed Sijlmassa, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa;
  - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis
  - soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics..
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 durèglement de la consultation;

N°8465/PA

MADE IN T  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17.10.2022, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : MADE IN T  
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE.

Objet : SALON DE THE (TENANT UN). CAFE. RESTAURANT (EXPLOITANT DE) TRAITEUR. CAFE.

Siège Social : PALMIER PLACE, 380 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI REZ DE CHAUSSEE DE L'IMMEUBLE U3 MAGASIN 07, CASABLANCA.

DURÉE : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

- Mr. BERRADA NABIL : 1000 parts sociales.

GERANCE : M. BERRADA NABIL est désigné gérant unique de la Société.

La société est engagée par la signature du gérant unique M. BERRADA NABIL.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 27.10.2022 sous le N° 843802. La Société est immatriculée au RC sous N° 560131.

N° 8469/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Du Préscolaire et des Sports  
Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 07/CRMEF OR/2022  
Le 22 Novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du siège CRMEF. OR, Hay El Massira Place de Lille - Oujda - à l'ouverture de plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : La Construction d'un terrain de sport et ses dépendances au siège principal ALMASIRA, relevant du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et Formation. OR.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du CRMEF. OR, sis Hay El Massira Place de Lille - Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : QUATORZE MILLE DEUX CENT CINQUANTE DIRHAMS (00 CENTIMES (14250,00 DH)). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (950.000,00dhs) NEUF CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS, 00 CENTIMES TTC.

Une visite des lieux est prévue le 10 novembre 2022 à 10h00.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-

349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la CRMEF. OR Oujda ;

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Soit transmettre par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics avant le 22 novembre à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Dossier Technique comprenant :  
Pour les entreprises installées au Maroc :

a- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé et la qualité de sa participation ;

b- Le certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'original, conformément au tableau ci-dessous :

Secteur : A: Construction ;  
Classe Minimale : 4 ;  
Qualification Exigée : A5 : Travaux d'Aménagement et de Réhabilitation de Bâti-

ments.  
Pour les entreprises non installés au Maroc :  
Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 8470/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DES SCIENCES  
APPLIQUEES -  
EL JADIDA -  
APPEL D'OFFRES  
OUVERT

N° 01/ENSAJ/2022  
Mardi 29 Novembre 2022 à 11h00, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, à l'ouverture de plus relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé Achat de matériel informatique pour l'Ecole nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, en 5 lots.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le présent appel d'offres est lancé en Cinq lots (05 lots)  
Lot N°1 : Achat de matériel informatique pour le laboratoire LABSIPE  
Lot N°2 : Achat de matériel informatique pour le département STIN  
Lot N°3 : Achat de matériel informatique pour le département TRI  
Lot N°4 : Achat de matériel informatique pour la filière 2ITE  
Lot N°5 : Achat de matériel informatique pour les filières ISIC et ZITE

Le cautionnement provisoire est fixé à :  
Lot N°1 : Cinq Mille Di-

rhams (5 000,00 DH) ;  
Lot N°2 : Huit Cent Dirhams (800,00 DH)  
Lot N°3 : Mille Huit Cent Dirhams (1 800,00 DH)  
Lot N°4 : Mille Trois Cent Dirhams (1 300,00 DH)  
Lot N°5 : Cent Dirhams (100,00 DH)

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage pour chaque lot s'élève à :

Lot N°1 : Trois Cent Quinze Mille Neuf Cent Dirhams (315 900,00 DH TTC) ;

Lot N°2 : Cinquante Quatre Mille Dirhams (54 000,00 DH TTC) ;

Lot N°3 : Cent Vingt Et Un Mille Deux Cent Dirhams (121 200,00 DH TTC) ;

Lot N°4 : Quatre Vingt Huit Mille Dirhams (88 000,00 DH TTC) ;

Lot N°5 : Cinq Mille Cent Soixante Dirhams (5 160,00 DH TTC) ;

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

La documentation et les fiches techniques seront remises au service économique de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sise à la Route Nationale N°1 (Route AZEMMOUR), Km6, EL-HAOUZIA, El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception et cela avant 16h30min.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de l'Ecole nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du Règlement de la consultation.

N° 8471/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION  
DE CASA - SEJTAT  
PROVINCE  
DE BERRECHID  
PACHALIK OULED  
ABBOU  
COMMUNE OULED  
ABBOU  
Avis d'appel d'offres ouvert N° : 08 /2022 (Séance publique)

Le 24/11/2022 à 11H00 .il sera procédé dans le bureau du président du conseil urbain du Ouled Abbou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur les prix pour la location du souk hebdomadaire de la Commune OULED ABBOU pour la période 01/01/2023 au 31/12/2023. qui se com-

pose comme suit :

- Droit perçus aux marchés des bestiaux.

- Droit de stationnement et d'entrée au souk.

- Produits des garages à vélocipèdes et parcs autos.

- Le cout estimatif annuel de location abattoirs est : 1 250 000.00 Dhs.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du service de régie des recettes. Il peut également être retiré à partir du portail des marchés de l'état :

([www.portaildesmarches-public.gov.ma](http://www.portaildesmarches-public.gov.ma))

Les dossiers d'appel peut être envoyés par voia postal aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certains règles relatives à leurs gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n°2-06-388 précité.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la régie des recettes.

- Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la Commune Ouled Abbou.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n°2-06-388 précité à savoir :

1)- Dossier Administratif comprenant :

a- la déclaration sur l'honneur.

b- Extrait de cahier de charge légalisé par le concurrent.

c- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

d- l'attestation du percepteur au lieu d'imposition délivrée depuis d'un an.

e- l'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS.

f- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

g- Caution bancaire provisoire de 20.000.00 Dhs.

h- un récépissé de 15.000.00 Dhs. délivré par la perception de HadSoualem pour la propriété du souk.

2)- dossier technique comprenant :

a- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrents comprenant les indications prévues par l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article 23 du décret n°2-06-388 précité.

b- les attestations délivrées par le maître d'ouvrage comprenant les indications par l'alinéa : b-du paragraphe 2 de l'article 23 du décret n°2-06-388 précité.

c- pour tous renseignements complémentaires il y a lieu de contacter la régie des recettes communale dans les heures de travail.

Remarque : dans le cas ou la location n'a pas eu lieu L'adjudication se renouvelle chaque MARDI à 11 heures.

N° 8472/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE CASA -  
SEJTAT  
PROVINCE  
DE BERRECHID  
PACHALIK OULED  
ABBOU  
COMMUNE OULED  
ABBOU  
Avis d'appel d'offres ouvert N° : 09/2022 (Séance publique)

Le 24/11/2022 à 12 heures. il sera procédé dans le bureau du président du conseil communal du Ouled Abbou à l'ouverture de plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur les prix pour la location abattoirs de la Commune pour la période 01/01/2023 au 31/12/2023. :

- Le cout estimatif annuel de location abattoirs est : 320.000.00 Dhs.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du service de régie des recettes. Il peut également être retiré à partir du portail des marchés de l'état et se à partir de l'adresse électronique suivante

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n°2-06-388 précité.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la régie des recettes.

- Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la Commune Ouled Abbou.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n°2-06-388 précité.

1)- Dossier Administratif comprenant :

a- la déclaration sur l'honneur.

b- Extrait de cahier de charge légalisé par le concurrent.

c- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

d- l'attestation du percepteur au lieu d'imposition délivrée depuis d'un an.

e- l'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS.

f- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

g- Caution bancaire provisoire de 20.000.00 Dhs.

h- un récépissé de 15.000.00 Dhs. délivré par la perception de HadSoualem pour la propriété du souk.

2)- dossier technique comprenant :

a- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrents comprenant les indications prévues par l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article 23 du décret n°2-06-388 précité.

b- les attestations délivrées par le maître d'ouvrage comprenant les indications par l'alinéa : b-du paragraphe 2 de l'article 23 du décret n°2-06-388 précité.

c- pour tous renseignements complémentaires il y a lieu de contacter la régie des recettes communale dans les heures de travail.

Remarque : dans le cas ou la location n'a pas eu lieu L'adjudication se renouvelle chaque MARDI à 12 heures

N° 8473/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES  
DIRECTION  
DES DOMAINES  
DE L'ETAT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N° 11 /DDE/DSI/2022

Le 22 novembre 2022 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture de plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance de la plateforme de virtualisation installée au niveau de la Direction des Domaines de l'Etat lot unique :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt mille (20 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme TTC d'un million trois cent vingt mille (1.320.000,00) Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) ;

2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau 108 précité ;

3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;

4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8474/PA

**AGROKEM SARL AU**  
Au Capital de 100.000,00 Dirhams  
**SIEGE SOCIAL : GROUPE ATTAKKADDOUM GH 2-17 ; 2ème ETG SIDI BERNOUSSI -CASABLANCA- RC N° : 329975**

I. Aux termes du Procès Verbal de l'AGE en date du 05 Septembre 2022, l'associé unique de la société « AGROKEM » a décidé :

-Augmentation du capital social de 900.000,00 Dirhams pour le porter de 100.000,00 dirhams à 1.000.000,00 dirhams.

-Modification corrélative des articles 6&7 des statuts.  
**ARTICLE 6 - APPORTS EN NUMERAIRE**  
Mr. EDALAHYANE MUSTAPHA, Associé Unique fait apport à la société d'UN MILLION DIRHAMS (1.000.000 DHS).  
**ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION DIRHAMS (1.000.000,00 DHS), divisé en DIX MILLE (10.000) parts de CENT DIRHAMS (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 10.000 entièrement libérées et attribuées en totalité à Monsieur EDALAHYANE MUSTAPHA, Associé Unique, en rémunération de son apport.

- Mise à jour des statuts, - Pouvoirs  
II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27/10/2022 sous le N°843543.

N° 8475/PA

**GRE CONSEILS CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/10/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : GRE CONSEILS -S.A.R.L AU  
Forme Juridique : SARL AU  
Objet: Conseils axés sur la durabilité, en matière d'environnement, de santé, de sécurité, de risque et social et des services liés au développement durable.

Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH 2-17 2ème ETG SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.

DURÉE : 99 ans.  
Capital Social : Fixé à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :

• 1000 Parts attribuées à ... Mr. BRAHIM FAYEK.  
GERANCE : \* M. BRAHIM FAYEK est désigné Gérant de la Société. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 28/10/2022 sous le N° 843899. RC N° 560135.

N° 8476/PA

**SEWAT WALI SHOP**  
Constitution

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 18/07/2022 il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : SEWAT WALI SHOP SARL AU  
-Objet Social : Vetements Confectionnés (Marchand De En Gros) ; Negociant  
-Siège social : Nr 271 Rue 17 Hassania I Bd La Resistance El Alia Mohammedia -Capital social : 100.000,00 dhs divisé en (1000) parts de (100) DH chacune, et attri-

buées à :  
- Mr. LEFJER WALID : 100.000,00 dhs  
TOTAL : 100.000,00 dhs  
-Durée : 99 ans.  
-GERANCE : Mr. LEFJER WALID, gérant unique pour une durée illimitée.  
II- Le dépôt légal est l'immatriculation au RC a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia

N° 8477/PA

**ESPACE FINANCE SARL**  
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère - Casablanca  
Tél : 0522 40 06 92  
Fax : 0522 40 05 43

Société PARK LOGISTIQUE BOUSKOURA SARL  
Au capital de 5 100 000,00 dhs  
Siège social : Casablanca, Immeuble Anoual Capital Center, Angle Bd Abdelmoumen et Bd Anoual, Entrée A, Bureau N°45, 5ème Etage.

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/02/2020, il a été décidé ce qui suit :

• Cession des parts sociales : Mr Youssef NICHANE vend et cède 26 010 parts sociales à la société Vvlog SARL et 2 295 parts sociales à Mr Abdelhak CHAFIK.

• Démission de Mr Youssef NICHANE de la gérance, • Nomination de Mr Ahmed CHAMCHAM nouveau gérant unique,

• Modification statutaire corrélative.  
Le dépôt légal a été déposé au tribunal du commerce de Casablanca le 04/03/2020 sous numéro 733151.

N° 8478/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668292975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/10/2022, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont:

Dénomination : " FUTURE CONTRACTING " S.A.R.L. AU

Siège Social : 5 BD ABDELAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N°5 CASABLANCA

Associé unique :  
-Mr. EL BACHIR EL KRAD apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales  
Objet :  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION.  
- NEGOCE.

- VENTE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.  
- NETTOYAGE GARDELIENGE ET SECURITE.  
- LOCATION D'ENJIN.  
- GENIE CIVIL.

- TRANSPORT DE MARCHANDISE.  
- PRESTATION DES SERVICES.  
- IMPORT ET EXPORT.  
Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. EL BACHIR EL KRAD.  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N° 559707.

N° 8479/PA

**Coopérative Ait Bazi**  
Douar Ait Bazi  
CT Tifni

Province d'Azilal

Avis d'appel d'offres ouvert N°01/2022/COOP/A/B

Le 21/11/2022 à onze heures du matin, il sera procédé au siège de la Coopérative Ait Bazi sise au douar Ait Bazi, commune Tifni, province d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix : achat des équipements pour une unité de production et valorisation des olives.

Le dossier de demande d'offres peut être retiré de la coopérative Ait Bazi. Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille dirhams (20.000,00).

Le coût d'estimation des prestations est fixé par le maître d'ouvrage à deux cent vingt neuf mille huit cent dirhams, 00 centimes (229.800,00).

Le contenu de la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs enveloppes en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : coopérative Ait Bazi douar Ait Bazi CT Tifni province d'Azilal.

- Soit les déposer contre récépissé au bureau du président de ladite coopérative ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.

N° 8480/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Intérieur  
Province Taroudant  
Secrétariat Général

Division d'urbanisme et d'Environnement

Avis d'Enquête publique

En vertu de la décision du gouverneur de la Province Taroudant Numéro 58 en date du 18 Octobre 2022, il sera procédé à une enquête publique pour une durée de 20 jours à partir du 17 Novembre 2022, sur le projet de la réalisation d'une fabrique et un dépôt enterré de stockage d'explosifs civils à la Commune Oualkadi, Province Taroudant au profit de La Société « COMPAGNIE AFRICAINE DES EXPLOSIFS S.A »

N° 8481/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

Département de la Culture  
Direction Régionale de la Culture de Tanger - Tétouan - Al Hoceima

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2022/DRCTTH (SEANCE PUBLIQUE)

Le 27 décembre 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Régionale de la Culture de Tanger - Tétouan - Al Hoceima à Tanger, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger. BP : 426, CP : 90000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : gardien-

nage et la surveillance des sites archéologiques et locaux des conservations relevant de la direction régionale de la culture région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de la direction Régionale de la Culture de Tanger - Tétouan - Al Hoceima à Tanger, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est de : cent mille dirhams (100 000,00).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre million six cent quatre-vingt-dix sept mille cinq cent cinquante dirhams et zéro centime toutes taxes comprise (4 697 550,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre, apu président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer électroni-

quement via le portail marocain des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 8482/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

REGION SOUSS MASSA DELEGATION PROVINCIALE DE TATA  
CHP TATA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 03/2022/CHP/TATA (Séance publique)

Le 22/11/2022 à 10h, il sera procédé, dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Provincial de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : L'ACHAT DE FONGIBLES AFFERENT AU LABORATOIRE ET A LA RADIOLOGIE POUR LE CENTRE HOSPITALIER PRVINCIAL DE TATA EN 2 LOTS :

- Lot N°1 : Achat de fongibles afférents au laboratoire.  
- Lot N° 2 : Achat de fongibles afférents à la radiologie. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics du centre Hospitalier Provincial de TATA, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de :  
- Pour le lot N° 1 : 10 000,00 (Dix mille dhs)  
- Pour le lot N° 2 : 10 000,00 (Dix mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le centre hospitalier provincial de TATA est fixée à la somme de :  
Pour Lot N° 1 : 388510.56 dhs (Trois cent quatre-vingt-huit mille cinq cent dix Dirhams cinquante six Centimes)  
Pour Lot N° 2 : 453161.64 dhs (Quatre cent cinquante-trois mille cent soixante et un Dirhams soixante-quatre Centimes)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

N° 8483/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Direction Régionale De Santé Draa-Tafilalet  
Délégation Provinciale Midelt

**Avis Modificatif d'appel d'offre ouvert**  
N° 08/2022  
Date d'ouverture des plis : le 10/11/2022 à 10h30

Dans le cadre de l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif aux

LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, SURVEILLANCE ET SECURITE SIEGE DE LA DELEGATION SRES ET SES ANNEXES ET LES FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PROVINCE DE MIDELT

Les modifications ont été portées au niveau du Cahier des prescriptions spéciales page de sous détail des prix : correction des taux de congé payé et jours fériés et les deux avis d'AOO arabe et français : l'estimation.

N°8484/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Direction Régionale De Santé Draa-Tafilalet  
Délégation Provinciale Midelt

**Avis Modificatif d'appel d'offre ouvert**  
N° 09/2022  
Date d'ouverture des plis : le 10/11/2022 à 12h00

Dans le cadre de l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif aux

Laréalisation des prestations d'hygiène, désinfection et nettoyage des locaux siège de la délégation SRES et ses annexes et les formations sanitaires relevant de la délégation du Ministère de la santé et de la protection sociale à la province de Midelt.

Les modifications ont été portées au niveau du Cahier des prescriptions spéciales page de sous détail des prix : correction des taux de congé payé et jours fériés et les deux avis d'AOO arabe et français : l'estimation

N°8485/PA

# Sport

## Amine Echiguer Un champion du monde qui caresse le rêve de disputer le "Dakar"

Fraîchement sacré champion du monde dans la catégorie Moto "Rallye 3" lors du rallye d'Andalousie, le pilote marocain Amine Echiguer est habitué, dès son plus jeune âge, au vrombissement des moteurs, notamment ceux des jetskis.

Amine Echiguer a baigné très tôt dans le milieu sportif, grâce à sa famille notamment sa mère qui a créé l'Association nationale de Jet-Ski.

Le champion marocain, qui avait seulement 7 ans lorsqu'il a participé à sa première compétition de jet-ski, découvre plus tard les motos. C'est grâce à son père, qui avait une "Honda" et l'emmenait souvent à des balades en moto, que sa passion pour ce sport écolot.

Amine Echiguer n'a pas at-

tendu longtemps pour percer dans le monde de la moto, d'abord en tant qu'amateur et puis en tant que professionnel, prouvant son grand talent dans cette discipline en remportant plusieurs titres nationaux. Quadruple champion du Maroc de moto, il s'est adjugé également des titres de champion du Maroc de Cross-Country et de courses sur sable organisées par la Fédération Royale marocaine de motocyclisme.

Le pilote marocain a également représenté le Maroc à plusieurs reprises dans différentes manifestations internationales en Grèce, en Italie, ou en Espagne. Il participe aussi aux compétitions internationales organisées au Maroc, notamment les Rallye-Raid.

Sa participation au Rallye du Maroc lui a particulièrement permis d'acquiescer une grande expé-



rience en côtoyant les plus grands noms de cette discipline.

Lors de sa première participation au Rallye du Maroc en 2021, le champion marocain s'était déjà illustré en terminant vainqueur de la catégorie Enduro Cup Afrikaia.

En 2022, il a confirmé son grand talent en remportant la 22e édition du Rallye du Maroc dans la catégorie moto "Rallye 3", avant la consécration avec le titre de la Coupe du monde de la Fédération internationale de motocyclisme (FIM), lors du rallye d'Andalousie (Espagne), disputé du 18 au 23 octobre.

Le champion marocain s'est adjugé le titre en s'imposant devant les Français Jérémy Miroir, et Guillaume Borne, lors de ce Rallye, 4ème manche du nouveau Championnat du monde des rallyes cross country FIA (Fédération interna-

tionale de l'automobile) et FIM.

Amine Echiguer a expliqué à la MAP qu'il aurait pu finir 2ème à l'Andalucia Rallye si ce n'étaient les problèmes mécaniques qui ont compliqué sa course. Cependant, cela ne l'a pas empêché de monter sur la dernière marche du podium et de remporter le titre de champion du monde, au terme de ce rallye de 1952 km dont plus de 1014 de spéciales chronométrées avec des reliefs difficiles.

"Le meilleur reste à venir", assure le champion marocain, notant que "mon plus grand rêve depuis que je suis petit" est de prendre part au célèbre Rallye Dakar.

Notant qu'il a essayé de participer au Dakar ces deux dernières années, mais qu'il manquait de ressources financières, il a émis le souhait que son titre de champion du monde puisse l'aider à avoir des

sponsors et à disposer des moyens nécessaires à même de lui permettre de prendre part à cet événement sportif d'envergure.

"La participation au Rallye Dakar coûte très cher. Il faut compter plus de 17.000 euros pour l'inscription, outre les frais pour acquiescer la bonne moto, l'assistance, et le soutien logistique", a-t-il relevé.

Et d'ajouter que le "Dakar" représente un véritable défi pour tout pilote auto ou moto, étant donné que c'est un Rallye difficile à gagner qui dure 15 jours et demande beaucoup de préparation.

Si son rêve se réalise et qu'il puisse participer au "Dakar", l'objectif d'Amine Echiguer est de figurer au Top 20 et de porter haut les couleurs du Maroc lors de ce Rallye très médiatisé et très suivi dans les quatre coins du monde.

## Hommage aux anciens joueurs de l'EFSB



C'est sur une louable initiative que l'Association des anciens joueurs de l'équipe du Fatah Sidi Bennour (EFSB) a organisé à la salle des fêtes Joudiya, dans la soirée du mercredi 26 octobre 2022, une cérémonie en hommage à plusieurs figures sportives au niveau local et national à Sidi Bennour. Un moment de reconnaissance visant à fêter comme il se doit tous ceux qui ont beaucoup apporté au football local et national.

De vibrants hommages ont été rendus à Driss El-Baroudy, défenseur droit de cette équipe, et à l'ailier droit Moha-

med Azdoo, pour leur abnégation et le sérieux dont ils ont fait preuve durant toute leur carrière footballistique dans les Doukkalas au sein de l'EFSB. Leur présence régulière pendant les entraînements et les rencontres autant amicales qu'officielles a été conçue comme soutien moral inconditionnel. Ils continuent, par ailleurs, à inspirer leurs successeurs quant à l'engagement de défendre loyalement les couleurs de leur équipe désormais entre des mains sûres et bien soutenues : un bureau qui vise la montée. « Nous avons été en première division ! », souligne Si Mohamed.

Abdelkerim Mouhoub

## Première édition du salon "Taghazout Surf Expo"

Le coup d'envoi de la première édition du salon professionnel "Taghazout Surf Expo" a été donné, jeudi à Agadir, avec la participation d'une trentaine d'exposants dont des équipementiers, des marques de surfwear et d'accessoires, des écoles de surf et des associations et institutions œuvrant dans le sport et le tourisme.

Pas moins de 20.000 visiteurs sont attendus dans les allées de ce salon ouvert au grand public et dressé sur une superficie de 4.000 m2 face au mythique spot d'Anchor Point.

"Le surf n'est que la partie visible de l'iceberg", affirment Saïd Bella et Rachid Mouthou, fondateurs de ce salon inédit en Afrique, relevant qu'au-delà de la dimension sportive, le surf incarne aussi un style de vie dont "Taghazout Surf Expo" se fera la vitrine.

"Nous voulons convaincre les jeunes Marocains qu'ils peuvent percer dans ce sport sans forcément faire de la compétition ou devenir coach. Il y a tel-

lement de choses à faire", s'enthousiasment les fondateurs du salon.

Selon les organisateurs, ce salon sera marqué par une riche programmation culturelle qui réunira une quarantaine d'artistes du Maroc et d'ailleurs, à travers des ateliers et des performances qui se succéderont tout au long de la journée, laissant place le soir à des concerts et soirées artistiques.

Au programme de cet événement, figurent aussi six tables rondes qui seront organisées en partenariat avec le Lab-résseau Ulysse (Belgique) et le Laboratoire de recherche sur les langues et la communication de l'Université Ibn Zohr (Larlanco, Maroc) afin d'examiner des recherches menées par une équipe de 30 doctorants sur l'impact socio-économique du surf dans la région.

Le salon Taghazout Surf Expo vise également, d'après les organisateurs, à faire connaître le potentiel de cet écosystème afin de contribuer à son développement.

## Coup d'envoi ce dimanche de la Ligue des champions féminine de la CAF

C'est ce dimanche que débutera la deuxième édition de la Ligue des champions féminine de la CAF qui aura lieu au Maroc, au complexe Moulay El Hassan de Rabat et au Grand stade de Marrakech.

Dans cette C1, le football national sera représenté par l'équipe de l'ASFAR qui avait terminé troisième lors de la première édition de ce tournoi qui s'était déroulée l'année dernière en Egypte. Le club

marocain a été retenu tête de série du groupe A et aura à donner la réplique aux formations de Simba Queens de Tanzanie, de Green Buffaloes de Zambie et de Determine Girls du Liberia.

Dans la poule B, les Sud-Africaines de Mamelodi Sundowns Ladies, tenantes du titre, affronteront les Nigériennes de Bayelsa Queens et les Égyptiennes de Wadi Degla, représentantes de l'UNIFFAC.

## Casablanca fin prête pour son MIC

Après une longue absence en raison de la pandémie de Covid-19, le Marathon international de Casablanca fait son retour ce dimanche pour une 13<sup>ème</sup> édition sous le signe du partage et de la découverte de la métropole.

Le MIC 2022, qui verra la présence de 6000 participants, propose 3 épreuves majeures: le marathon (42 km), le semi-marathon (21 km) et la course relais (10 km). Les enfants seront également de la partie lors de la "Kids Run".

Le complexe Mohammed V sera le point de départ et d'arrivée et le parcours proposé cette année traversera les différentes artères de Casablanca, commençant par le Boulevard Ghandi, le Boulevard de l'Océan Pacifique, en passant par la Route Sidi Abderrahmane, vers le Boulevard de l'Océan Atlantique, le Boulevard de la Corniche, le Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah et l'Avenue des FAR ou encore l'Avenue Pasteur.

# Le Raja pour se racheter face au FUS Le WAC pour creuser l'écart en tête

*Victoires dans la douleur de l'ASFAR et de la RSB*



Le Raja de Casablanca, en perte de vitesse en ce début de saison, cherchera à panser ses plaies après sa défaite lors du derby, en recevant le FUS de Rabat, ce samedi, en match choc de la 7<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D1, qui verra le leader, le Wydad de Casablanca (WAC) se déplacer chez le Mouloudia d'Oujda, avec l'objectif affiché de conforter son leadership.

Le Raja, 12<sup>ème</sup> avec 6 points, aura en ligne de mire de retrouver le goût du

succès et signer sa deuxième victoire de la saison, à même de faire oublier à son large public son revers lors du derby face au WAC (2-1).

Or, il sera opposé à un FUS (3<sup>ème</sup>/12 pts) gonflé à bloc après sa victoire face à l'Ittihad de Tanger (1-0) lors de la dernière journée et qui guette le moindre faux pas de ses concurrents pour s'emparer du leadership.

De son côté, le WAC, leader avec 14 points, engrangés en 4 victoires et 2 nuls, se déplacera ce samedi (18h15) à

Oujda pour y défier le Mouloudia local (MCO), qui pointe à la 13<sup>ème</sup> position avec 5 unités. Cette rencontre, qui se jouera à huis clos, sera disputée sous le signe de la victoire pour les hommes de Houcine Ammouta qui essayeront de tirer profit des mauvaises performances des Oujdis pour empêcher les trois points en jeu.

Le troisième match programmé samedi opposera le DHJ à la JSS, alors que dimanche le SCCM jouera le MAT.

A noter que le bal de cette journée a été ouvert mercredi par la rencontre UTS-OCS qui avait tourné à l'avantage des Tourouguis sur le score de 2 à 0. Vendredi, le Grand stade de Tanger devait abriter la confrontation IRT-MAS.

Par ailleurs, l'Association Sportive des FAR a surclassé le Hassania d'Agadir par deux buts à un au complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, jeudi, pour le compte de cette 7<sup>ème</sup> manche.

La première réalisation a été ins-

crité à la 17<sup>ème</sup> minute par Adam Ennafati en faveur de l'ASFAR. Le HUSA est revenu au score à la 80<sup>ème</sup> minute avec un penalty marqué par Yousef Mehri. L'ASFAR a marqué le but de la victoire à la 90<sup>ème</sup> minute par Joseph Guede Gradou.

Dans l'autre match disputé jeudi au stade municipal de Berkane, l'OCK s'est inclinée face à la RSB un but à zéro. La victoire a été décrochée grâce à Issoufou Dayo, auteur du seul but du

match au profit des Berkanis marqué sur penalty à la 90<sup>ème</sup>+5 minute.

L'arbitre Daki Reddad a exclu deux joueurs de l'OCK, à savoir Aïmen El Aouani (55<sup>ème</sup>) et Mohamed Sadi (90<sup>ème</sup>+6).

## Botola D2

Le championnat D2 de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 8<sup>ème</sup> journée, entamée vendredi par les matches RCAZ-SM et JSM-CAK.

Le programme se décline comme suit :

**Samedi à 16h00**

WST-WAF

RAC-I.Marrakech

CJBG-RCOZ

**Dimanche à 16h00**

IZK-OD

USMO-CAYB

RBM-ASS

## Programme

**Samedi**

16h00: Raja de Casablanca - FUS de Rabat

18h15: Mouloudia d'Oujda - Wydad de Casablanca

20h30: Difaâ d'El Jadida - Jeunesse sportive Salmi

**Dimanche**

17h00: Chabab de Mohammadia - Moghreb de Tétouan.

## Championnat de handball

Voici le programme de la 1<sup>ère</sup> journée de la division excellence de handball (2022-2023), prévue ce week-end:

Poule Nord :

Samedi

(15h00) Mouloudia Oujda – Club des sports Errachidia (salle Annajd – Oujda)

(17h00) AS FAR – Association Taza (salle Ibn Rochd – Rabat)

(17h00) Hilal Nador – AS Salé (salle couverte – Nador)

(17h00) Etudiants Tétouan – Renaissance Tanger (salle Taieb El Bakkali – Tétouan)

(17h00) FUS Rabat – Hassania Guercif (salle Al Amal – Rabat)

Poule Sud :

Samedi

(17h00) Rabita Casablanca – Wydad Casablanca (salle Mohammed V – Casablanca)

(17h00) Mountada Derb Sultan – Association Hay Mohammadi (salle Ibrahim Tatoum – Casablanca)

(18h00) Raja Agadir – Amal Tiznit (salle Al Qods – Agadir)

(19h00) Kawkab Marrakech – Union Nouaceur (salle Prince Moulay Rachid – Marrakech)

Dimanche

(14h00) Widad Smara – Olympique Youssoufia (salle couverte – Smara)

## Premier match et première victoire pour Aguerd avec West Ham

L'international marocain Nayef Aguerd était tout sourire après avoir aidé West Ham United à remporter une victoire 1-0 contre le Silkeborg IF pour ses débuts en compétition, jeudi dans le groupe B de l'UEFA Europa Conference League.

Le défenseur central apparaissait pour la première fois en Claret and Blue, après s'être remis de la blessure à la cheville qu'il avait subie contre les Rangers lors d'un match de pré-saison en juillet dernier.

Le numéro 27 n'a montré aucun signe de fatigue lors de cette première apparition impressionnante, démontrant toute l'étendue de ses talents, de sa lecture du jeu à sa vitesse, en passant par sa force défensive et sa relance intelligente et précise.

"C'était génial. J'attendais ce moment depuis que je me suis blessé", a indiqué Aguerd après le match. "Malheureusement, j'ai eu cette blessure peu de temps après mon arrivée à West Ham et avoir deux mois sans terrain a été difficile" a confié le joueur de 26 ans qui n'a pas manqué de remercier le personnel médical qui l'a aidé à récupérer ainsi que l'équipe nationale du Maroc.

J'essaie de profiter de ces moments



avec les autres joueurs, et je vais continuer à travailler pour revenir plus fort qu'avant", a assuré avec enthousiasme Nayef Aguerd.

"Nous jouons chaque match pour gagner, et notre objectif était de terminer en tête du groupe", a-t-il indiqué, se disant très heureux de la qualification. Evoquant le Mondial au Qatar (20 novembre au 18 décembre), Aguerd a affirmé qu'il a toujours eu la Coupe du monde en tête mais qu'il

avait confiance dans le personnel médical.

Le manager des Hammers David Moyes a laissé entendre que les débuts d'Aguerd en Premier League pourraient encore être retardés car il doit retrouver sa forme physique, mais le défenseur se sent bien et est positif quant à ses perspectives d'avenir, notamment la qualification directe de West Ham pour les huitièmes de finale après la victoire de jeudi au London Stadium.

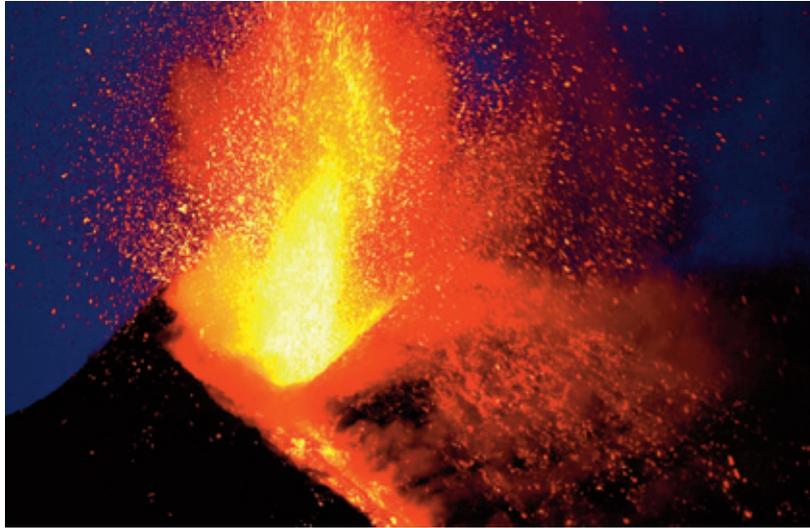
## La "symphonie du magma" pourrait aider à prévoir les éruptions volcaniques

Des scientifiques ont déclaré jeudi que les grondements sonores inaudibles provenant des entrailles d'un volcan pourraient permettre de prévoir son entrée en éruption, permettant ainsi aux habitants menacés d'être avertis.

Une équipe qui étudie les "infrasons" - des sons de fréquence trop faible pour être entendus par l'homme - émis par des volcans comme l'Etna, en Italie, a découvert que les grondements magmatiques changent sensiblement à l'approche d'une éruption.

Lorsque le magma explose, les ondes sonores se répercutent dans le cratère et "comme dans un instrument de la famille des cuivres, un trombone par exemple, on obtient certaines notes", a expliqué Leighton Watson, chercheur à l'université de Canterbury qui faisait partie de l'équipe multinationale.

Au fur et à mesure que le



magma monte, la note change - comme le mouvement d'un bras de trombone, a-t-il décrit à l'AFP.

Avant que l'Etna n'éjecte sa fumée et ses cendres dans les airs en février 2021, sa "mélodie"

avait commencé à changer.

"La fréquence de crête a augmenté, augmenté et augmenté, et la raison en était que le magma remontait dans le cratère".

En déterminant quelles notes correspondent à chaque niveau

de magma, des prévisions pourraient être faites sur les éruptions à venir.

Watson et l'équipe de scientifiques basée en Italie et aux Etats-Unis estiment que les notes pourraient éventuellement

donner un préavis de "plusieurs heures" avant une éruption.

Les méthodes actuelles de surveillance des niveaux de magma impliquent de survoler en hélicoptère le cratère ou d'y grimper pour effectuer des mesures à l'intérieur, deux opérations dangereuses et coûteuses et qui ne peuvent être effectuées en permanence.

La nouvelle méthode nécessite des sondes qui peuvent être placées à des kilomètres du volcan.

Les résultats du groupe, publiés cette semaine dans la revue Scientific Reports, montrent qu'il y a encore un long chemin à parcourir avant que les prévisions soient fiables. Et la méthode ne fonctionne pas pour tous les volcans.

Outre l'Etna, le Piton de la Fournaise à La Réunion, le Kilauea à Hawaï, ou encore le Villarrica au Chili sont tous candidats à une étude plus approfondie.

## Recettes

### Crêpes salées au fromage et béchamel



#### Ingrédients

Crêpes :  
4 oeufs  
200 g de farine  
500 ml de lait  
60 ml d'eau  
1 c. à café de sel  
20 g de beurre  
Béchamel :  
500 ml de lait  
100 g de beurre  
50 g de farine  
Sel  
Poivre  
Noix de muscade  
100 g de gruyère râpé

#### Préparation :

Préparer la pâte à crêpe :  
Dans un saladier, verser la farine

préalablement tamisée.

Faire un puits et ajouter le sel et les oeufs battus.

Verser ensuite le lait et l'eau tout en fouettant.

Laisser reposer 30 minutes.

Entre-temps préparer la béchamel :  
Rincer la casserole et verser le lait, le beurre et la farine tamisée.

Mettre sur feu moyen tout en fouettant sans cesse jusqu'à ébullition. Vous remarquerez la formation des grumeaux mais continuez à fouetter jusqu'à ce que le beurre fonde.

La sauce va commencer à épaissir et devenir lisse.

Rectifier l'assaisonnement en sel, poivre et noix de muscade.

Incorporer le fromage râpé.

Chauffer la crêpière et cuire les crêpes. Les déposer au fur et à mesure sur une assiette et couvrir d'une autre assiette.

Garnir les crêpes :

Déposer une cuillère à soupe de farce sur la crêpe. Replier les deux extrémités et rouler.

Déposer au fur et à mesure sur un plat allant au four.

S'il vous reste de la béchamel, napper les crêpes et parsemer de fromage.

Enfourner pour environ 15 minutes ou jusqu'à ce que le fromage fonde.

## Les touristes affluent pour l'automne haut en couleur du Québec

La neige n'a pas encore enseveli les pistes, pourtant la station de ski du Mont Orford, comme d'autres au Québec, attire ces temps-ci des dizaines de milliers de visiteurs en quête des meilleurs points de vue pour admirer l'automne dans toute sa splendeur.

Une grande partie des feuillages de l'est canadien a enfilé un manteau couleur auburn, pourpre ou doré, pour le plus grand plaisir des promeneurs sous le charme de ces tableaux impressionnistes.

Du rouge, du jaune, de l'orange et du vert: un tapis flamboyant s'étend à perte de vue au sommet du Mont Orford, dans la province rurale des cantons de l'est à une centaine de kilomètres de Montréal.

Le clou du spectacle étant pour beaucoup les feuilles rouges de l'érable - symbole du drapeau canadien. L'automne est une saison faste pour les touristes en termes de fréquentation.

Ils sont nombreux, comme Dominique Poudrier, 42 ans, venu en famille "fêter l'automne". "La température, les couleurs, l'ambiance que ça donne... C'est quelque chose honnêtement que je n'échangerais pour rien au monde", sourit ce Québécois barbu aux joues rougies.

La température est à peine positive au sommet à la sortie des cabines et télésièges.

Ses courts cheveux blonds fouettés par un vent glacial, Mélanie Diamond est ravie du spectacle. "C'est très, très beau. Ça perd un peu de son intensité étant donné qu'on va vers l'hiver mais la vue est incroyable, les couleurs sont vraiment su-



perbes", explique cette Québécoise de 46 ans venue avec sa nièce.

Même plaisir pour Francesca Noel, qui ramasse des feuilles mortes avec sa fille au pied de la montagne. "C'est spectaculaire. Ça ne se décrit même pas !"

Mais les scientifiques s'inquiètent de l'influence des changements climatiques sur les arbres.

"Si on a des épisodes de sécheresse auxquels on ne s'attendait pas ou des gels hâtifs, on vient contrecarrer l'effet de la saison plus longue, parce que les arbres vont être stressés, ils vont perdre leurs feuilles plus tôt", explique Elise Bouchard, ingénieure forestière au Centre d'étude de la forêt.

Et, au-delà des variations de température, une récente étude publiée dans la revue Nature Climate Change a démontré que les événements climatiques extrêmes peuvent faire avancer la chute des feuilles.